



Démarche d'implication des enfants

Un guide méthodologique pour initier, suivre et accompagner une démarche d'implication des enfants dans les institutions scolaires





Ce guide s'adresse préférentiellement aux enseignants du premier degré qui désirent conduire ou susciter une démarche conduisant à la mise en place de dispositifs favorisant l'implication et la responsabilisation des enfants dans la gouvernance d'un établissement scolaire.

L'esprit dans lequel est conçu ce guide se veut ouvert, itératif et flexible. Il ne s'agit pas de fournir une méthode standard, clef sur porte, mais de proposer un certain nombre de principes et de jalons permettant à chacun de mettre en place une démarche favorisant la construction progressive de la responsabilité de l'enfant, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à négocier, discuter, sans violence,...

Objectifs	Impacts
<ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser les enfants - Développer des savoirs-vivre en société - Développer la confiance en soi - Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins - Amener les enfants à faire des propositions constructives - Instaurer la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions. - Développer la maîtrise de la langue à l'oral et à l'écrit 	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de vie à l'école et l'environnement scolaire - Amélioration des attitudes et des comportements des élèves, des enseignants, des parents - Amélioration de la réussite scolaire par les remédiations, le tutorat, la lecture, le dialogue avec les enseignants, l'autodiscipline, etc. - Diminution des violences à l'école et amélioration de la solidarité, de l'entraide scolaire, etc. Amélioration de la participation des parents et du dialogue enseignants-parents, etc.

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.	 <p>Aide et Action</p> <p>L'Education change le monde</p>
Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.	 <p>INTER-MONDES F3E Asem</p>

Aide et Action remercie les équipes enseignantes des six écoles qui ont accepté de partager leurs expériences et outils pédagogiques avec l'ensemble de la communauté éducative en France et au Sénégal.

Ce travail de capitalisation des pratiques rend compte de leur profond engagement dans le développement d'une éducation de qualité, participative et solidaire... qui sont pour Aide et Action essentiels pour la construction d'un monde meilleur.

Merci

au groupe scolaire Jean Baptiste Clément de Montmagny (Val d'Oise, France)

au groupe scolaire Les Bourseaux de Saint - Ouen l'Aumône (Val d'Oise, France)

à l'école élémentaire Jean Jaurès (Val d'Oise, France)

à l'école Diamaguène II (Mbour, Sénégal)

à l'école Morgan Grossman (Dagana, Sénégal)

De l'école Saré Yéro Ousso (Kolda, Sénégal)

SOMMAIRE

Avant-Propos	4
1. Introduction au guide.....	5
2. Comment lire ce guide	6
3. La participation des enfants à la gouvernance des établissements scolaires et ses enjeux.....	7
3.1. Conseil des enfants, gouvernement scolaire, coopérative des enfants : Qu'est-ce que c'est ?	7
3.2. A quoi ça sert ?	8
3.3. Comment ça fonctionne en deux mots ?	8
3.4. Quels en sont les enjeux ?	9
4. Avant de commencer (Les préalables à toute démarche).....	9
4.1. Préparer l'environnement.....	9
4.2. Préparer l'équipe au projet.....	11
4.3 Comment (se) préparer ?	12
5. Les étapes à suivre dans la mise en place d'une pédagogie alternative offrant une meilleure place à l'enfant	13
5.1. Le diagnostic de l'école	13
5.2. La mise en place du dispositif d'implication des enfants.....	14
5.3. Le fonctionnement des dispositifs d'implication des enfants.....	15
6. Paroles d'enfants, paroles de parents, paroles d'éducateurs.....	16
7. Les précautions à prendre et les risques à prévoir	17
8. Pour aller plus loin	18
8.1. Présentation des fiches pédagogiques.	18
8.2. Références à consulter	22
9. Fiches « pédago » :	23

AVANT-PROPOS

Ce guide est le produit d'un travail de capitalisation effectué par l'association Aide et Action et l'Association Sénégalaise d'Éducation Moderne (ASEM) auprès de différentes écoles sénégalaises et françaises. Au Sénégal, une école relève de la pédagogie Freinet (école Morgane Grossman, Dagana) et deux écoles ont été sélectionnées par le Ministère de l'éducation pour expérimenter le « gouvernement scolaire » dans leur établissement (Diamaguène II, Mbour, et Saré Yéro Ousso, Kolda).

En France, dans le département du Val d'Oise, deux écoles peuvent être considérées comme proches des pédagogies coopératives et multiâges (école des Bourseaux, Saint-Ouen l'Aumône, école Jean Baptiste Clément, Montmagny) et une troisième expérimente une forme de Conseil des enfants revisitée (école Jean Jaurès, Villiers-le-bel).

Ce cadre d'observation - trois écoles sénégalaises et trois écoles françaises - et les moyens qui ont été mis à disposition pour croiser les regards - à travers un espace collaboratif et un atelier de rencontre au Sénégal - est donc rare et particulièrement propice à un travail plus fin, tenant compte de situations contrastées.

Il a été réalisé sur près de 9 mois sur la base d'échanges avec les équipes pédagogiques et le personnel d'Aide et Action.

Nous remercions tout particulièrement le F3E qui a rendu ce processus possible grâce à un cofinancement, à la facilitation d'une contractualisation avec un consultant d'Inter-Mondes, et grâce à un accompagnement aux différentes phases critiques du processus.

1. INTRODUCTION AU GUIDE

Ce guide s'adresse préférentiellement aux **enseignants du premier degré** qui désirent conduire ou susciter une démarche conduisant à la mise en place de dispositifs favorisant l'implication et la responsabilisation des enfants dans la gouvernance d'un établissement scolaire.

Il s'adresse plus particulièrement aux professeurs et directeurs d'écoles.

L'esprit dans lequel est conçu ce guide se veut ouvert, itératif et flexible. Il ne s'agit pas de fournir une méthode standard, clef sur porte, mais de proposer un certain nombre de principes et de jalons permettant à chacun de mettre en place une démarche favorisant la construction progressive de la responsabilité de l'enfant, de son autonomie, de son sens critique, de sa capacité à négocier, discuter, sans violence,...

Autant **d'apprentissages** orientés vers le monde professionnel et plus généralement vers la citoyenneté d'attitude. C'est-à-dire une citoyenneté qui ne se limite pas à être un simple habitant d'une nation ou de territoires, mais qui s'engage, se responsabilise, cherche à construire le Collectif dans son sens le plus large. Dans un monde où l'engagement prend de plus en plus la figure de revendications individuelles ou corporatistes, à partir d'intérêts particuliers, voire même de préférences, ces apprentissages apparaissent toujours plus essentiels.

Il s'agit bien ici d'apprentissages et non d'enseignement, le premier étant complémentaire du second.

L'apprentissage est l'acquisition de savoir-faire, c'est-à-dire le processus d'acquisition de pratiques, de connaissances, compétences, d'attitudes ou de valeurs culturelles,

L'apprentissage consiste à acquérir ou à modifier une représentation d'un environnement de façon à permettre avec celui-ci des interactions efficaces ou de plus en plus efficaces.

par l'observation, l'imitation, l'essai, la répétition, la présentation. Il s'oppose, tout en le complétant, à l'enseignement dont le but est surtout l'acquisition de savoirs ou de connaissances au moyen d'études, d'exercices et de contrôles des connaissances.

L'apprentissage implique donc plus d'engagement personnel, de curiosité, de questionnements propres, toutes choses qui ne sont plus du tout naturelles et évidentes à l'heure actuelle¹.

Tout l'enjeu auquel souhaite participer ce guide, étant de remobiliser ces volontés, de les remettre au travail, à partir des méthodes développées par les pédagogies alternatives.

2. COMMENT LIRE CE GUIDE

Le guide présente essentiellement des démarches générales pouvant concerner n'importe quel dispositif impliquant les enfants dans l'institution et son fonctionnement. Six fiches pédagogiques particulières permettent d'aller dans le détail de certains dispositifs, outils ou démarches. Le guide et les fiches sont élaborés de manière à pouvoir être lus et utilisés séparément, ceci au prix parfois de petites redondances.

Des encadrés de couleur jalonnent le texte afin d'en faciliter la lecture.

Les encadrés jaunes contiennent des définitions, des éclaircissements.

Qu'est-ce que c'est

Les encadrés verts, des méthodes ou explications pratiques essentiellement.

Comment faire

Les encadrés rouges portent sur des points d'attention critique, des risques ou difficultés à prévenir.

Attention

Un quatrième encadré renseigne sur les aspects logistiques à prévoir le cas échéant

A prévoir

¹ Ottavi, Dominique (2008), *Qu'est-ce qu'apprendre – Rapport au savoir et crise de la transmission*. Disponible sur : <http://www.yapaka.be/files/publication/T.A.Apprendre.pdf>

3. LA PARTICIPATION DES ENFANTS À LA GOUVERNANCE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET SES ENJEUX

3.1. CONSEIL DES ENFANTS, GOUVERNEMENT SCOLAIRE, COOPÉRATIVE DES ENFANTS :

QU'EST-CE QUE C'EST ?

D'inspiration diverse², ces différentes modalités ont toutes pour souci de développer chez l'enfant des savoirs-vivre en société. Il s'agit essentiellement d'outils pédagogiques, de mises en situation, où les enfants exercent de vraies responsabilités et s'essayent à une « citoyenneté d'attitude »³.

Le gouvernement scolaire

Le gouvernement scolaire, ou gouvernement des enfants, est avant tout un outil de participation des enfants à l'organisation de l'école. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde. Une présidence, un conseil des ministres et des assemblées par classe sont progressivement constitués par les élèves.

Le conseil des enfants

Le conseil d'enfants (comme institution) ou conseil d'école consiste en une réunion (hebdomadaire, mensuelle ou à la demande) des élèves et de l'équipe éducative sur les problèmes quotidiens rencontrés dans l'école et leur résolution. Il permet l'organisation de la coopération dans la classe ; il contribue à la mise en œuvre d'une démocratie directe à l'école.

Dans les gouvernements scolaires, les réunions coopératives ou les conseils d'école, les enfants élisent un ou plusieurs responsables qui vont participer à la résolution de problèmes importants vécus au quotidien dans l'école : partage de la cour de récréation, gestion de la violence, hygiène, santé, prévention routière, relation avec la mairie ou avec l'entourage, etc.

La réunion de coopérative des enfants

La réunion de coopérative sert à réguler les conflits, à gérer les dysfonctionnements au sein du groupe-classe, et par là-même à permettre la confrontation qui conduira à la coopération. L'animation est assurée par un enfant appelé président ou animateur du conseil, qui distribue la parole. L'enseignant doit également demander la parole dans ces moments-là. C'est une manière d'être à parité avec les enfants, et donc d'assurer la coopération.

² Le gouvernement scolaire par exemple est une initiative du Ministère de l'Éducation Nationale qui expérimente dans certaines écoles cette mise en pratique des valeurs de démocratie, droits de l'homme et citoyenneté ; la coopérative scolaire, un des piliers de la pédagogie Freinet a été initiée en 1924 par Barthélemy Profit ; le Conseil d'enfants a été créé en France dans les années 1980.

³ Qui va bien plus loin que la « simple » citoyenneté d'appartenance à une nation en supposant une volonté à assumer des devoirs au moins autant qu'à revendiquer des droits.

3.2. A QUOI ÇA SERT ?

Ce sont des outils qui permettent d'améliorer :

- ✓ Les conditions de vie à l'école et l'environnement scolaire
- ✓ Les attitudes et les comportements des élèves, des enseignants, des parents.
- ✓ La réussite scolaire par les remédiations, le tutorat, la lecture, le dialogue avec les enseignants, l'autodiscipline, etc.
- ✓ Les violences à l'école, la solidarité, l'entraide scolaire, etc.
- ✓ La participation des parents, le dialogue enseignants-parents, etc.

Ce sont aussi des outils intersectoriels (éducation, santé, protection, etc.) et interdisciplinaires qui partent des droits de l'enfant et traduisent en pratique les conventions internationales existantes⁴ dont notamment la convention des droits de l'enfant⁵.

3.3. COMMENT ÇA FONCTIONNE EN DEUX MOTS ?

Tous procèdent généralement d'un diagnostic de l'école où les élèves identifient des domaines d'action prioritaires, puis constituent les instances (ministères, coopératives, conseils) en fonction des domaines retenus.

Exemple pour le Gouvernement Scolaire

- ✓ Les responsables (moitié filles, moitié garçons) sont élus par les élèves. Puis les équipes sont constituées par ces responsables avec les élèves de toutes les classes
- ✓ Les élèves sont acteurs décisionnaires
- ✓ Le gouvernement des enfants agit, puis rend compte aux élèves et aux enseignants.
- ✓ On crée un nouveau ministère pour agir dans un nouveau domaine.
- ✓ Les domaines d'application sont nombreux : Hygiène, santé, environnement, prévention routière, etc.

⁴ Déclaration de Genève de 1924 ; Déclaration des Droits de l'Enfant 1924 ; Convention Internationale des Droits de l'Enfant (Nations Unies, 1989) ratifiée par la France le 20 nov. 1990.

⁵ Convention Internationale des droits de l'enfant. Disponible sur : <http://www.droitsenfant.com/cide.htm>

3.4. QUELS EN SONT LES ENJEUX ?

Ils peuvent différer selon les contextes. Au Sénégal, dans l'école de Diamaguène II (M'Bour) où les enseignants se retrouvent parfois à 12 enseignants pour encadrer 1500 élèves, les enjeux sont différents d'une école française comme Jean Baptiste Clément dans le Val d'Oise (Montmagny) ou les enseignants sont confrontés à d'autres réalités marquées par des réalités sociales, économiques et culturelles difficiles.

Toutes ces écoles cherchent cependant à accorder leur projet pédagogique à une réalité sociale et culturelle de plus en plus complexe et diversifiée. L'enjeu en définitive étant de proposer une éducation en lien avec les problèmes de société, qui permette à l'enfant d'avoir confiance en lui et de remettre en perspective la réalité qu'il vit au quotidien pour se sentir acteur de son propre devenir.

En impliquant les élèves dans la vie de l'école, on leur donne des responsabilités, on leur permet d'exprimer leurs besoins et de faire des propositions constructives. On valorise leurs idées. Ces dispositifs mettent aussi en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions.

Les enjeux sont donc bien entendu également scolaires. La maîtrise de la langue à l'oral comme à l'écrit devient essentielle pour : prendre la parole en public, prendre part à un débat sans violence, prendre en compte les propos de l'autre, faire valoir son propre point de vue, faire reformuler plutôt que juger trop vite, adapter sa communication à la situation, etc.

4. AVANT DE COMMENCER (LES PRÉALABLES À TOUTE DÉMARCHE)

Le lancement du processus nécessite une première réunion de toute l'équipe éducative pour sensibiliser à la démarche et préciser les premières étapes. Il s'agit surtout d'être clair sur ce que chacun attend de la démarche et de formaliser son déroulement.

4.1. PRÉPARER L'ENVIRONNEMENT

Cette préparation est très importante. Elle s'inscrit dans une démarche générale de coéducation où l'école est considérée comme un espace relationnel large, en relation

avec son environnement. Il s'agit donc de travailler la conscience de ce que l'école n'est qu'un élément d'un tissu éducatif plus étendu, et l'importance d'avoir la volonté de s'ouvrir et de travailler ensemble à l'éducation des enfants. Cette étape va conditionner en grande partie le degré d'adhésion et de participation des parents et autres adultes gravitant autour de l'école, au projet éducatif. Elle peut aussi en retour, influencer sur l'engagement des enseignants. En effet, à partir du moment où les parents se sentent pris au sérieux, sollicités pour leur conseil ou leur aide, le rapport avec l'enseignant s'en trouve sensiblement modifié. Ceci quel que soit le niveau d'engagement réel des parents⁶.

La préparation consiste en un certain nombre d'activités de rencontre, de réunions, de production et de diffusion de supports de communication sur l'école et son projet (voir encadré ci-dessous).

Les Objectifs de la préparation

- ✓ *Identifier les acteurs-adultes – parents comme travailleurs du social, associations, autorités locales, commerçants,...- toutes les « personnes-ressources » gravitant autour de l'école et pouvant avoir une relation avec l'établissement et/ou les enfants ;*
- ✓ *Informers ces personnes et les sensibiliser aux principes des pédagogies participatives ;*
- ✓ *Les motiver à participer à certaines activités ;*

Selon les situations et l'importance de l'école, cette étape pourra nécessiter des appuis extérieurs de bénévoles (parents, retraités, personnes-ressources, associations locales, etc.) ou des moyens de diffusion pour toucher suffisamment l'environnement concerné.

⁶ Il ne faut pas mésestimer ici le droit des parents de ne pas participer compte tenu de leurs charges professionnelles ou de toutes autres raisons.

4.2. PRÉPARER L'ÉQUIPE AU PROJET

Il est particulièrement important de faire en sorte que les principes de participation de l'enfant soient véritablement portés par l'intégralité de l'équipe pédagogique et qu'il y ait une volonté forte de la direction de les promouvoir. Ce travail sur les **principes**, plus que sur les formes « instrumentales » qu'ils prendront plus tard, est essentiel : il doit éviter des dérives ultérieures dans la mise en pratique de la participation.

Dans des écoles aux effectifs pléthoriques, certains dispositifs peuvent, si les principes ne sont pas appropriés, être pris par les enseignants comme une simple opportunité de se décharger de certaines corvées et difficultés sur les enfants.

Ici, également on traitera particulièrement de l'espace relationnel au sein de l'équipe pédagogique et entre celle-ci et les enfants. Ce travail doit permettre de prendre conscience de l'importance de ces pédagogies pour renforcer les liens à tous les niveaux.

Dans cet esprit, l'équipe sera invitée à définir les axes d'un diagnostic ultérieur de l'école réalisé avec les enfants. Cette étape est une étape-clé. « Citoyen de demain »⁷ proposent une démarche assez simple (voir encadré ci-dessous).

La définition des thèmes du diagnostic

- ✓ Laisser environ 5 minutes à chacun des participants pour noter sur un bout de papier les champs sur lesquels selon lui le diagnostic devrait porter. 1 mot, 1 idée par post-it.
- ✓ Collecter les post-it. Un par un, les lire et demander à leur auteur de développer son point de vue. Essayer de les faire formuler en une question pour le diagnostic.
- ✓ Coller les post-it au mur de manière à ce qu'ils soient visibles par tous. Au fur et à mesure rassembler au mur ceux qui sont de même nature.
- ✓ Une fois que tout le monde a expliqué ses post-it, tirer les 4-6 grandes questions posées. Faire ressortir les manques éventuels.

Comme le dit bien l'auteur de cette démarche⁸ : « le choix de ces champs n'est pas neutre, ils orientent en partie ce sur quoi va porter le projet d'école. On est différents, on a tous des choses qui nous sont plus personnel par rapport à nos trajectoires. Il faut faire ressortir cela. »

On peut aller plus loin : si un des principes de l'éducation consiste à reconnaître la différence et la mettre en dialogue, l'équipe éducative doit, elle

⁷ <http://www.citoyendedemain.net/pdf/pratiques-diagnostic.pdf>

⁸ Idem

aussi, être rompue à une démarche qui reconnaît bien ces différences, accepte la controverse et ne cherche pas à tout prix le consensus.

Tout l'art va donc consister à animer une discussion permettant une responsabilisation de chacun des éducateurs. Ce qui nous amène au point suivant : comment se préparer et en particulier, qui doit animer ce travail ?

4.3 COMMENT (SE) PRÉPARER ?

La préparation suppose une volonté forte venant des responsables de l'institution scolaire. Il peut être important, dans certaines situations, de solliciter un tiers, pour préparer à la fois l'environnement extérieur de l'école et l'équipe pédagogique. D'abord pour des raisons de temps et de disponibilités des responsables, parfois aussi pour des raisons de crédibilité et de neutralité : un regard extérieur est parfois mieux perçu. Enfin, un tiers permet d'échapper aux éventuels rapports professionnels au sein d'une équipe.

Il est important de recueillir un assentiment général et d'être certain au départ de l'engagement de toute l'équipe éducative. Les réticences éventuelles et avis contraires devront donc être particulièrement pris au sérieux.

Ce travail nécessite une certaine mobilisation de l'équipe et pourra se faire sous forme de différentes séances d'information et de travail collectif. La mobilisation de l'équipe autour de la définition des axes d'un diagnostic de l'école à élaborer avec les enfants ne nécessitera pas forcément d'appuis extérieurs.

La nécessité d'élaborer ou de redéfinir son projet d'école⁹ pourra être mise à profit pour éviter des surcroûts inutiles de travail et renforcer le projet dans ses principes et stratégies.

La phase de préparation ne devrait pas excéder un mois et deux réunions d'équipe. Des modalités écrites peuvent aussi être définies de manière à permettre aux enseignants de réagir après réflexion.

⁹ En France, le projet d'école après avoir été une initiative « du terrain » est devenu une obligation institutionnelle répondant à un certain nombre d'exigences (étapes à suivre) et de contraintes (évaluation de l'atteinte des objectifs).

5. LES ÉTAPES À SUIVRE DANS LA MISE EN PLACE D'UNE PÉDAGOGIE ALTERNATIVE OFFRANT UNE MEILLEURE PLACE À L'ENFANT

On entre ici dans le vif du sujet. Après s'être préparés, il faut se lancer dans l'action. Elle débute très logiquement par un diagnostic.

5.1. LE DIAGNOSTIC DE L'ÉCOLE

Les thèmes du diagnostic ayant été défini à l'étape précédente, il s'agit de les affiner avec les enfants, de définir les responsabilités de chacun dans son élaboration et de préciser les échéances.

Il s'agit ensuite d'en discuter les résultats.

Il est nécessaire de s'appuyer sur la position et les compétences de chacun pour alléger au maximum la charge de travail, d'où l'intérêt d'avoir des acteurs différents.

Il est également possible de créer des groupes de travail réunissant des acteurs de provenances différentes.

Les grandes étapes du diagnostic

- ✓ Précision sur les thèmes à traiter avec les enfants
- ✓ Définition des responsabilités et des échéances

Quoi ?	Qui ?	Quand ?

- ✓ Définition d'un responsable du suivi
- ✓ Réalisation du diagnostic
- ✓ Collecte des résultats
- ✓ Mise en forme des résultats
- ✓ Analyse collective en vue de dégager des pistes

Prévoir grosso modo 3 réunions plus un conseil d'école répartis sur 1 trimestre. La phase de diagnostic prend plusieurs semaines (1 mois et demi ou 2) en incluant la préparation. Elle s'achève au moment du conseil d'école. Puis commencera la phase de conception.

5.2. LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'IMPLICATION DES ENFANTS

La nature du dispositif à mettre en place dépend du résultat du diagnostic. On peut cependant prévoir quelques grandes étapes types et des précisions selon le type de dispositif retenu.

Les grandes étapes de la mise en place

- ✓ *L'élection des « représentants »*
 - Dans le Gouvernement scolaire chaque candidat à la présidentielle « fait campagne »
 - Dans le conseil d'enfants, le rôle de président est tenu par un adulte, mais celui-ci désigne un enfant comme secrétaire de séance le plus souvent.
 - Dans le conseil de coopérative, l'animateur des conseils est un enfant mais ce ne sera pas forcément le même
- ✓ *La désignation des adjoints ou ministres*
 - Dans le Gouvernement scolaire le président choisit des ministres parmi les élèves qui se sont manifestés. Des ministères sont établis reprenant les principaux domaines retenus par le diagnostic : hygiène, sécurité, solidarité, santé, etc.
 - Dans le conseil d'enfants, d'autres tâches peuvent être confiées à certains élèves par le président.
- ✓ *L'élaboration des règles*
 - Dans le Gouvernement scolaire les ministres « planchent » sur des propositions pour mieux gérer le quotidien
 - Dans le conseil d'enfants, les règles sont déterminées par le président, éventuellement en négociation avec les élèves

Il est important de respecter la volonté de l'élève dans la définition des charges et responsabilités

Les règles du jeu - pour la « campagne », pour les choix des assistants, collaborateurs, pour le fonctionnement des instances doivent être claires et de préférence négociées lorsque c'est possible (selon le niveau des classes concernées)

L'apprentissage à l'élaboration de règles, à la régulation*, est ici fondamental.

Le conseil de *régulation

Le terme « régulation » désigne aussi une modalité de conseil de coopérative où les enfants déposent dans une boîte à message ou sur un panneau d'expression les points qu'ils désirent voir traités. Il s'agit souvent de critiques et revendications. Une fois par semaine un conseil se réunit et traite de quelques messages choisis.

***La régulation**

Elle est au fondement de toute société humaine et désigne le processus d'élaboration de règles communes, reconnues par un collectif, afin de « vivre ensemble ». Les règles produisent le collectif autant que le collectif produit des règles sans qu'il soit possible de décider qui des unes ou de l'autre précèdent. Agir sur la régulation revient alors de facto à transformer le collectif.

5.3. LE FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'IMPLICATION DES ENFANTS

Il s'agit ici d'exemples de démarches, règles ou d'outils permettant d'améliorer le fonctionnement des dispositifs d'implication des enfants.

Au Gouvernement scolaire de Diamaguène (Sénégal)

La mise en place du gouvernement scolaire

- Election des délégués,

Le fonctionnement du gouvernement scolaire :

- Mise en place du gouvernement par des élections
- Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action
- Réunion du gouvernement tous les 15 jours

L'organisation du gouvernement scolaire

- Élection de 4 délégués par classe (règle absolue 50% filles, 50% garçons)
- L'ensemble des délégués forme l'Assemblée scolaire
- Déclaration de candidatures et campagnes électorales pour l'élection du Président du gouvernement
- Élection du Président par l'ensemble des élèves de l'école
- Élection des Ministres par l'Assemblée scolaire

http://www.aide-et-action.org/education-paix/e_img/telechargement/imprimer-senegal-projet.pdf

Dans le Conseil coopératif

Chacun a droit à la parole, on lève la main pour demander la parole, on écoute celui qui parle sans se moquer, en cas de non-respect, on reçoit une étiquette "gêneur", au bout du deuxième, on est exclu.

Les enfants réagissent à l'oral avec un bâton de parole tenu par celui qui parle.

Antoine Cicoella (PE3) Ecole Alsace

Pour le conseil des enfants

Dans la semaine précédant le conseil, les classes proposent chacune un ou plusieurs points à fixer à l'ordre du jour. Au sein de chaque classe, à l'occasion d'un conseil de classe des enfants, ou plus simplement lors d'un petit temps qui y est dédié, les enfants réfléchissent à des problèmes auxquels ils sont confrontés ou à des projets qu'ils aimeraient réaliser au sein de l'école. Ces réflexions sont soumises au vote de la classe et celles qui sont retenues par la majorité sont proposées à l'ordre du jour du prochain conseil. Le jour du conseil, l'ordre du jour constitué des propositions de chaque classe est affiché et suivi.

6. PAROLES D'ENFANTS, PAROLES DE PARENTS, PAROLES D'ÉDUCATEURS

« Dans mon cursus personnel, j'ai eu beaucoup de soucis liés à la non prise en charge du bien-être à l'école et de l'épanouissement face aux apprentissages. La vie coopérative m'a ouvert de nouvelles perspectives dans ces domaines » (Constance, enseignante)

"En tant qu'acteur, il semble surtout important de voir le partage du pouvoir entre l'enseignant et l'élève; (...) l'enseignant doit arriver à doser le processus de partage et de transfert de responsabilité. Cela peut varier d'année en année selon la situation de l'école. Il faut réestimer chaque année..." » (M. Papa M. Hane. Directeur Ecole Morganne Grossman de Dagana. Sénégal)

« Grâce à la mise en place de projet ou de défis, je trouve que l'enfant prend de l'assurance. » (Marie-Claude, parent)

« J'aime beaucoup les projets qui servent à coopérer avec les autres. Dans les autres écoles on ne le fait pas car cela prend du temps sur l'apprentissage et ils ne trouvent pas ça nécessaire » (Judith, élève, 10 ans)

« Quand il y a un problème avec un enfant, le groupe essaie de le régler par lui-même. Comme il y a plusieurs niveaux les petits peuvent demander aux grands quand ils ne comprennent pas » (Lucien, élève, 10 ans)

« Depuis le début de sa scolarité mon enfant est plus sociable, plus ouvert envers les autres. Depuis que ma fille a suivi les cours d'aide à l'apprentissage son niveau en lecture et en math a bien progressé » (Sevente, parent)

« Je me rappelle le cas de cet ancien président du Gouvernement Scolaire qui a, de sa propre initiative, mené une médiation décisive entre une fille originaire du même village que lui et ses parents ; la fille étant tombée enceinte alors qu'elle était partie à Mampatim pour ses études mais elle le cachait et refusait de repartir au village, pour que ses parents ne le sachent pas. Cette médiation a permis de renouer les liens et de mettre la fille dans les conditions minimales pour un suivi adéquat de son état, visites prénatales, etc. » (Djibril Pouy, Directeur de Diamaguène II Sénégal)

« Je me rappelle des classes découvertes - montagne, mer, campagne - et des projets construits autour... cela sert vraiment pour la suite de la scolarité car on apprend à travailler en groupe et à développer des systèmes de recherche ainsi qu'une culture générale de bonne qualité. Cela nous rend curieux d'apprendre sans cesse de nouvelles choses car on apprend dans la joie et le plaisir, sans s'en rendre compte ! » (Allot, ancien élève 25 ans)

7. LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ET LES RISQUES À PRÉVOIR

Elles ont été précisées à l'intérieur de chacune des parties. On peut cependant insister sur l'importance d'une veille des dispositifs mis en place et d'une implication de l'équipe pédagogique tout au long de l'année pour éviter certaines dérives.

Cette « veille » ne doit pas être conçue comme le suivi-contrôle des étapes mises en place et des objectifs prévus au départ. Le risque est en effet une bureaucratisation de l'exercice qui en viendrait à dominer la réflexivité autour de l'expérience. Il s'agit plutôt de mettre en processus, de renforcer, un travail réflexif sur ce que produit le dispositif de gouvernance des enfants à différents niveaux :

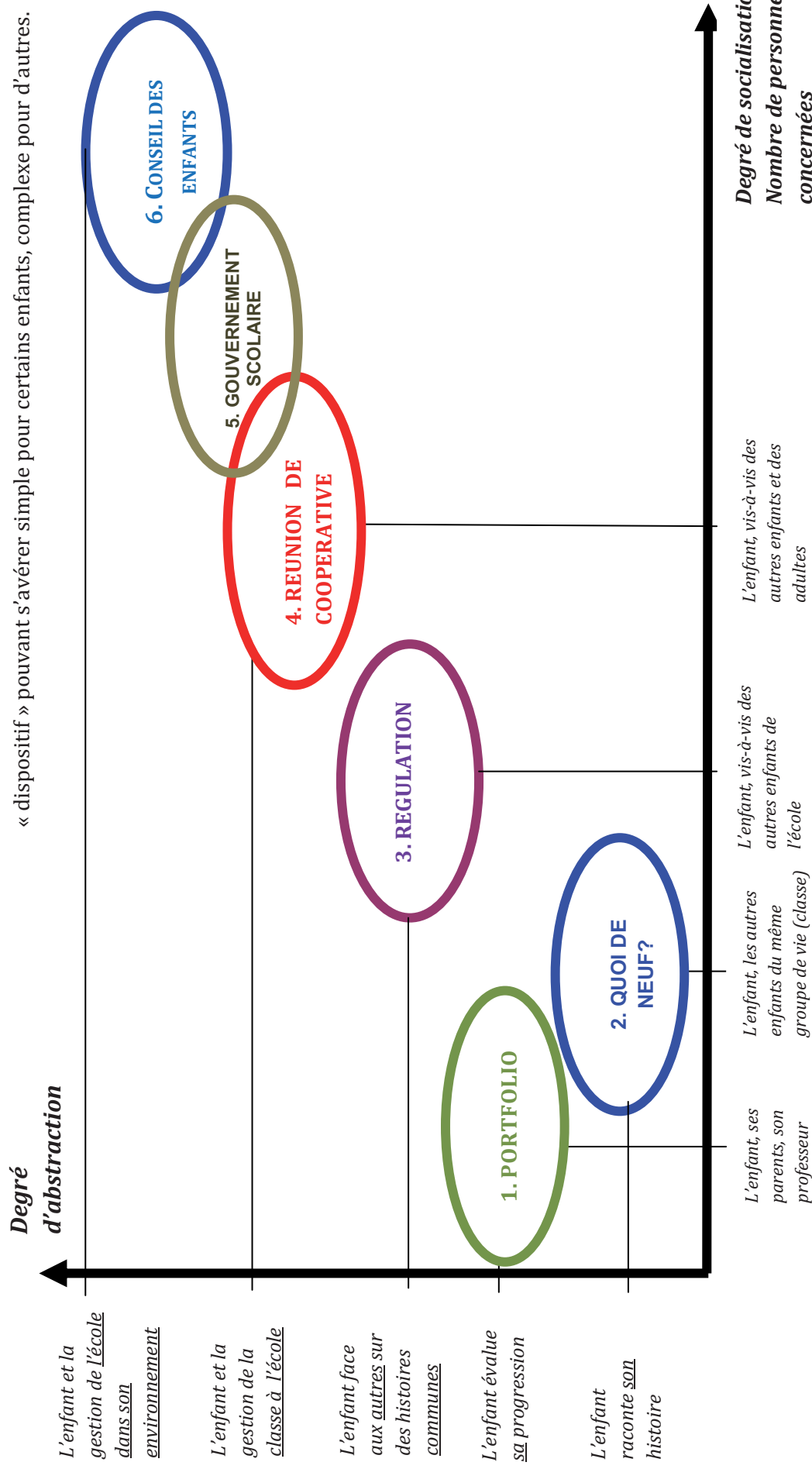
- au niveau individuel : l'enfant (son comportement, son désir et ses aptitudes à apprendre) ; l'enseignant (sa motivation, sa créativité pédagogique) ;
- au niveau du groupe-classe : le rapport aux règles et à la norme, l'entente et le comportement social des enfants ;
- au niveau de l'institution scolaire : la gestion de certaines difficultés, de dysfonctionnements, l'organisation générale, la capacité de prévention, la faculté d'interpellation collective des normes du ministère...

L'application de méthodes « toutes faites » devrait donc être bannie.

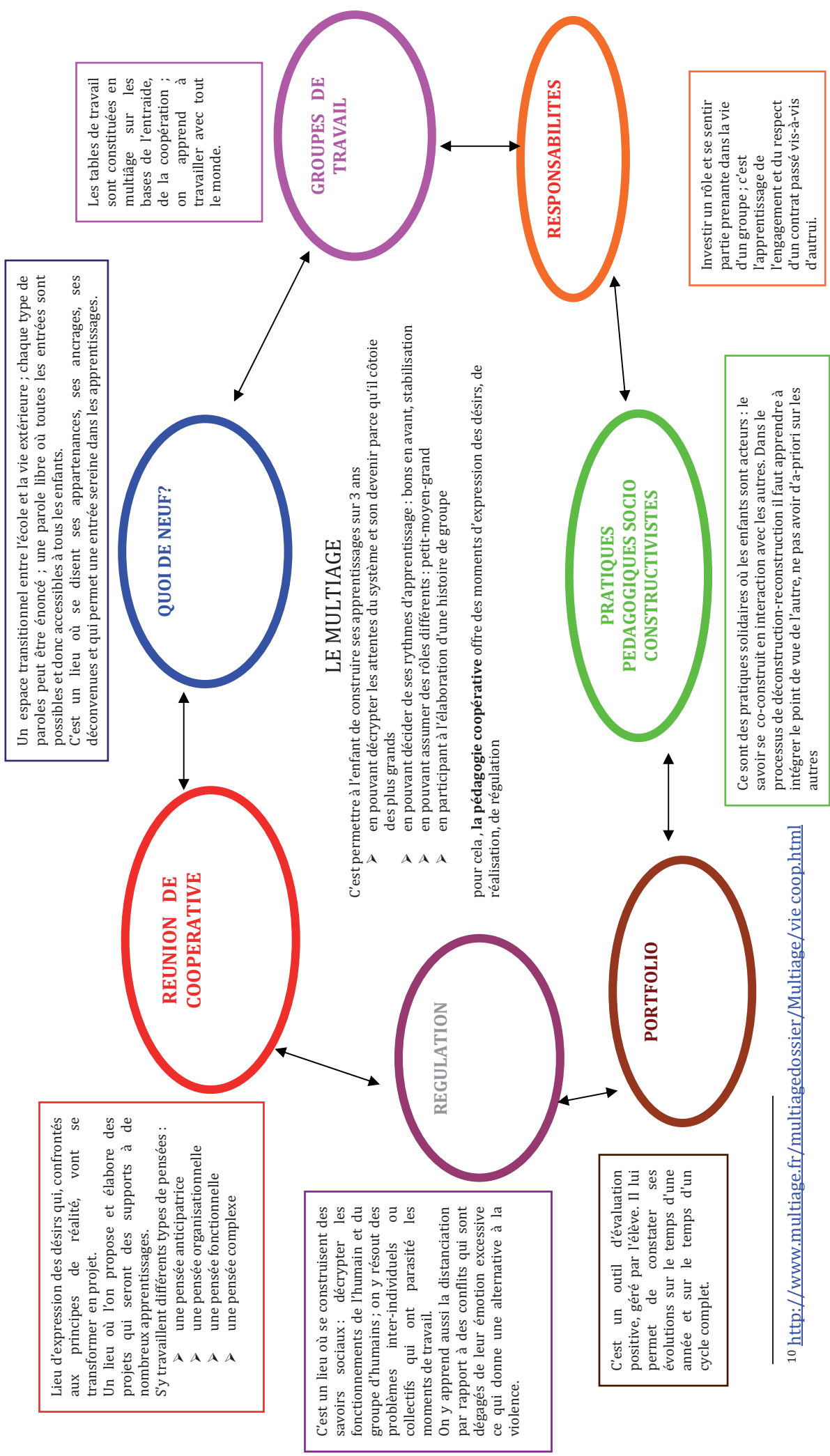
Les 6 fiches pédagogiques présentées en annexe sont hiérarchisées selon une certaine gradation par rapport à la place qui est faite à l'enfant dans l'institution scolaire (voir figure ci-dessous). Il s'agit là d'une « place » non pas du point de vue pédagogique mais du point de vue institutionnel, induisant pour l'enfant différents degrés de socialisation et d'abstraction lorsqu'il s'investit dans l'exercice. Il ne s'agit pour autant pas non plus de complexité, chaque « outil » ou « dispositif » pouvant s'avérer simple pour certains enfants, complexe pour d'autres.

8. POUR ALLER PLUS LOIN

8.1. PRÉSENTATION DES FICHES PÉDAGOGIQUES.



Ces différents outils étant cependant à concevoir comme faisant partie d'un ensemble plus vaste de pédagogies, un « système » organisé le plus souvent autour du « Multi-âge », comme on peut le voir dans une représentation plus fréquemment utilisée présentée ci-dessous¹⁰.



¹⁰ <http://www.multiage.fr/multiagedossier/Multiage/vie coop.html>

La place de ces pédagogies dans la grille horaire n'est pas pour autant pénalisante et ne devrait pas limiter leur adoption. A titre d'exemple, voici l'importance qu'elles peuvent prendre dans une école.

La vie coopérative en 1 mois

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 Réunion de coopérative	2 Quoi de Neuf (15') ?	3 Quoi de Neuf (15') ?	4 Quoi de Neuf (15') ?	5 Quoi de Neuf (15') ? Régulation (20'-30')	6
7		8 Réunion de coopérative	9 Quoi de Neuf (15') ?	10 Quoi de Neuf (15') ?	11 Quoi de Neuf (15') ?	12 Quoi de Neuf (15') ? Régulation (20'-30')	13
14		15 Réunion de coopérative	16 Quoi de Neuf (15') ?	17 Quoi de Neuf (15') ? Le Port-Folio	18 Quoi de Neuf (15') ?	19 Quoi de Neuf (15') ? Régulation (20'-30')	20
21		22 Réunion de coopérative	23 Quoi de Neuf (15') ?	24 Quoi de Neuf (15') ?	25 Quoi de Neuf (15') ?	26 Quoi de Neuf (15') ? Régulation (20'-30')	27
28		29 Réunion de coopérative	30 Quoi de Neuf (15') ?	31 Conseil des enfants	Quoi de neuf tous les matins à l'arrivée des enfants Régulation tous les vendredis la dernière heure ou demi-heure Réunion de coopérative tous les lundis matins Conseil des enfants, AG ou réunion du gouvernement scolaire toutes les deux semaines ou tous les mois Portfolio, tous les trimestres (hors temps scolaire pour permettre la rencontre enfant/parent/enseignant)		

Exemple d'emploi du temps dans une classe coopérative

Cet emploi du temps est une trame qui indique quelques temps précieux dans une organisation coopérative.

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
8h30 - 8h45	Réunion de coopérative - proposition ou régulation des projets du groupe - discussion/débat sur la vie du groupe	Accueil -Responsabilités matinales* -Quoi de neuf	Accueil -Responsabilités matinales* -Quoi de neuf	Accueil -Responsabilités matinales* -Quoi de neuf
Récréation				
				Bilan de semaine - retour personnel sur les apprentissages et les travaux de la semaine - co-évaluation (élève/enseignant) des travaux produits pendant la semaine
repas				
Récréation				
				Régulation -Critiques et félicitations au sein du groupe. -Catégorisation, discussion, résolution des conflits dans le groupe.

* exemple de responsabilités matinales : appel, appel cantine, date, emploi du temps, animation de réunion, etc.

8.2. RÉFÉRENCES À CONSULTER

Le lecteur intéressé consultera avec profit les références suivantes, pour l'une ou l'autre de ces méthodes, ainsi que plus largement sur des questions plus fondamentales :

Sites Internets

- Citoyen de demain : <http://www.citoyendedemain.net>
- Aide et Action : http://www.aide-et-action.org/education-paix/e_img/telechargement/imprimer-senegal-projet.pdf
- Multi-âge : <http://www.multiage.fr> (Voir notamment l'article sur le multi-âge <http://www.multiage.fr/multiagedossier/VIE%20COOP%20GRAP%202008version2/misee nsystemeviecooperative/articlepatrickclerclien17.pdf>)
- Fédération des Commissions Scolaires du Québec : <http://www.fcsq.qc.ca/Dossiers/Elections-Scolaires/pdf/Guide-Valorisation-Democratie-Scolaire.pdf>
- Groupe Français d'Education Nouvelle : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>
- Anthromedia : <http://www.anthromedia.fr/index.php?id=6310&L=1&id=6310>
- Yapaka (site de psychopédagogues et philosophes de l'éducation en Belgique) : www.yapaka.be
- Les anciens des Bourseaux (recherche sur le devenir des anciens élèves de l'école publique des Bourseaux) : http://www.jacques-pain.fr/jacques-pain/Rech_Les_Bourseaux.html

Ouvrages

CONNAC Sylvain, *Apprendre avec les pédagogies coopératives, démarches et outils pour l'école*, ESF éditeur, 2009.

DORE Louise, MICHAUD Nathalie, MUKURAGAGI Libérata, *Le portfolio, évaluer pour apprendre*, édition Chenelière, 2002.

JASMIN Danielle, *Le conseil de coopération, un outil pédagogique pour l'organisation de la classe et la gestion des conflits*, édition chenelière, 1994.

OURY Fernand et VASQUEZ Aida, *Vers une pédagogie Institutionnelle*, Matrice, 1993.

PRZESMYCKI Halina, *La pédagogie de contrat*, Hachette livre, 1994.

REUTER Yves (dir.), *Une école Freinet, fonctionnement et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*, L'harmattan, 2007.

9. FICHES « PEDAGO » :

1. Le Portfolio
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/portfolio>
2. Le Quoi de neuf ?
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/quoi-neuf>
3. La régulation
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/regulation>
4. La Réunion de coop' (Réunion coopérative)
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/reunion-coop>
5. Le Gouvernement scolaire
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/gouvernements-scolaire>
6. Le Conseil d'enfant
<http://www.citoyendedemain.net/pratiques/conseil-enfants>



Le portfolio

Un outil de suivi des apprentissages de l'enfant, dans ses atouts et dans ses difficultés



Le portfolio est un outil d'évaluation des procédures de l'élève et de son cheminement. C'est un outil d'évaluation positive car il met en avant les réussites de l'enfant. Le portfolio prend la forme d'un recueil de travaux personnels choisis qui attestent des progrès individuels des enfants et de leur parcours par rapport aux apprentissages de fin de cycle.

Objectifs

- Laisser une large place à l'élève et à ses capacités d'apprendre
- Placer l'évaluation comme un soutien à l'apprentissage
- Donner à l'élève une visibilité sur ces apprentissages

Impacts

- Climat de confiance et de responsabilité
- Permet à l'élève de s'exprimer et d'apprendre à s'exprimer
- Outil de communication entre les parents et les enfants autour des apprentissages

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



INTER-MONDES



Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'école Jean-Baptiste Clément et du document proposé par Erwan Le Puez, enseignant de l'école des Bourseaux, pour la capitalisation.

1. LE PORTFOLIO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le portfolio à l'école est avant tout un outil **d'évaluation des procédures de l'élève et de son cheminement**. C'est donc un outil **d'évaluation positive** car il met en avant les réussites de l'enfant.

Il prend la forme d'un recueil de travaux personnels choisis qui attestent des progrès individuels des enfants et de leur parcours par rapport aux apprentissages de fin de cycle.

" Le portfolio est une collection significative des travaux de l'élève qui illustre le progrès des apprentissages (processus et produit) dans une compétence visée et qui prend forme dans le temps. La sélection, faite en concertation entre élève et enseignant, inclut des travaux qui sont des indices pertinents du développement de la compétence. Ce choix témoigne de la réflexion de l'élève sur ses efforts, ses stratégies, ses progrès en rapport avec les critères de réussite établis au départ " (Bourque, Dansereau, Mukarugagi).

Le portfolio peut être différent d'un niveau à l'autre, d'un élève à l'autre – l'élève a une certaine liberté dans le choix des documents. Il peut être complexe et regroupe plusieurs types de dossiers, dont un dossier d'évaluation, un dossier d'apprentissage, un dossier de présentation de l'élève.

On peut distinguer différents types de portfolio en fonctions des objectifs (voir annexe 1) :

- pour l'apprentissage
- pour la présentation
- pour l'évaluation

DÉFINITION FORMELLE

*Un **portfolio**, ou **portefolio**, est un dossier personnel dans lequel les acquis de formation et les acquis de l'expérience d'une personne sont définis et démontrés en vue d'une reconnaissance par un établissement d'enseignement ou un employeur.*

*On parle aussi de **portefeuille des compétences**.*

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le portfolio s'inscrit dans une pédagogie qui fait une large place à l'élève et à ses capacités d'apprendre. L'accent est mis sur sa capacité à analyser, à réfléchir, à sélectionner, à argumenter et à choisir en fonction d'un but à atteindre.

Comme l'élève réalise progressivement ses apprentissages dans un contexte authentique, l'évaluation est perçue davantage comme un soutien à l'apprentissage, une aide ou un guide à l'élève. Le portfolio répond bien à ces exigences.

Dans ce type de pédagogie¹, l'élève et l'enseignant travaillent dans un climat de confiance et de responsabilité. Ceci permet à l'élève de s'exprimer et d'apprendre à s'exprimer sur ses intérêts personnels, sur ses goûts et ses motivations à réaliser des travaux tout en poursuivant l'atteinte des objectifs fixés par les instructions officielles.

Le portfolio met en pratique l'idée que plutôt que de mettre l'accent sur ce que l'enfant ne

Plutôt que de mettre l'accent sur ce que l'enfant ne sait pas faire, il est beaucoup plus important de lui montrer où il en est, et ce qu'il sera amené à savoir faire.

sait pas faire, il est beaucoup plus important de lui montrer où il en est, et ce qu'il est amené à savoir faire. La démarche est donc beaucoup plus positive et incitative. Elle est aussi plus spécifique à chaque capacité et prend en compte le fait que compte tenu

de son parcours, de ses aptitudes, il est normal que chaque enfant ne soit pas au même niveau.

Il faut souligner l'importance d'insérer le portfolio dans le déploiement d'une pédagogie coopérative où l'élève occupe une place importante.

Selon Sylvie Martin Geoffroy, enseignante aux Bourseaux où la démarche a été initiée en 1980², « Cet outil répondait à un réel manque pour tous les acteurs de l'école : enfants ; parents ; enseignants. En effet, la communication avec les parents se situait surtout sur les résultats immédiats (contrôle de notion, évaluation par l'enseignant) mais ne donnait pas la place à l'action de l'élève sur son évolution. Elle mettait surtout de côté toutes les compétences sur ce qu'est être élève.

¹ Pédagogie « institutionnelle », mettant au travail les rapports entre pouvoir et apprentissage ; accordant une place aux « savoirs être », etc.

² <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/portfolio>

On sait qu'un enfant pour réussir, a besoin de se projeter dans ses apprentissages. Il doit comprendre et savoir ce qu'il sait et tout le chemin de connaissance qui lui reste à parcourir pour atteindre un niveau supérieur. Le portfolio lui permet ce travail personnel de réflexion. »

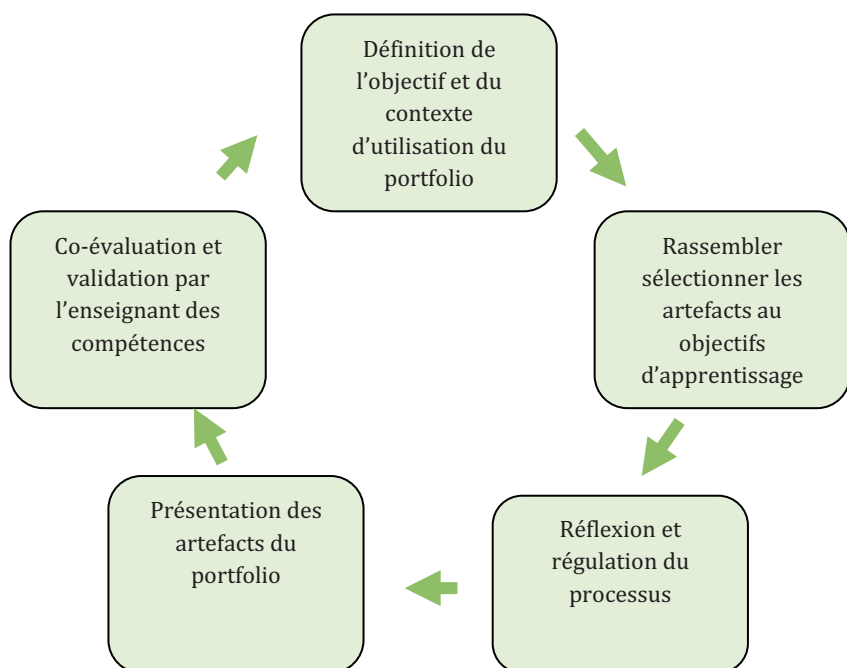
Les portfolios permettent la réalisation de consignes personnalisées ainsi qu'une réponse individuelle et unique : *Qu'est-ce que j'ai appris ?*

Compte tenu de la difficulté à échanger concrètement entre parents et enfants sur les apprentissages, le portfolio s'avère aussi un support de communication très important.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Pour chaque portfolio la démarche générale est la suivante :

1. L'équipe pédagogique précise les objectifs et le contexte d'utilisation du portfolio,
2. L'enfant et/ou l'enseignant sélectionne les productions,
3. L'enfant fait un retour réflexif (on explique comment on a fait, on justifie l'insertion au portfolio...),
4. L'enfant le présente (aux pairs, aux parents, à l'enseignant), puis en groupe classe,
5. Le système est co-évalué et l'enseignant valide ou non les compétences acquises.



L'enfant doit d'abord s'approprier le portfolio pour qu'il devienne un réel outil d'apprentissage. Il faut donc qu'il participe à son élaboration.

L'enfant va pouvoir construire les outils (construire les justifications...), personnaliser sa pochette (en art plastique...) et faire évoluer l'outil en fonction de ses besoins. **Le portfolio est en effet**

un outil qui concerne en priorité l'élève. Mais les parents et la famille sont aussi très

concernés par le portfolio car il permet de dresser le portrait de l'élève. Ceux-ci peuvent soutenir l'enfant dans sa démarche de connaissance de soi.

Un des objectifs du portfolio étant de mettre en avant le cheminement de l'enfant et faciliter sa prise de conscience du chemin qui lui reste à parcourir, l'enfant doit se lancer **un défi d'apprentissage** ou de progression : « *La prochaine fois je connaîtrai la conjugaison des verbes au présent, ou mes tables de multiplication, ou je me concentrerai plus sur mon travail en ne me mettant plus à côté du copain avec qui je parle, etc.* ».

Ces défis sont consignés sur une feuille et lors de la présentation suivante un point est fait par les personnes à qui le portfolio est présenté. S'il est validé, on peut le féliciter et trouver un autre défi. Les enfants ont ainsi toujours en tête leurs défis et le souci de le réussir avant la prochaine présentation.

Le défi est aussi matérialisé dans la classe par un tableau mural et une frise d'évolution du défi. Le cheminement vers la réussite est matérialisé par une épingle à linge avançant sur la frise. A chaque fois que l'enfant estime avoir progressé, il avance son épingle, et doit le justifier au groupe classe. Celui-ci valide ou non la progression.



Lorsqu'il arrive à la fin du fil, il doit formaliser son apprentissage en passant une évaluation correspondant à l'objectif du défi. Celle-ci est insérée à la chemise « défi » pour justifier de la réussite. Il peut alors se relancer un nouveau défi.

Lors du retour réflexif, les enfants peuvent placer les évaluations dont ils ne sont pas satisfaits dans la pochette « défi » et ainsi se lancer un nouveau défi d'apprentissage.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

(Il ne s'agit pas ici des apprentissages que le portfolio permet de suivre et évaluer, mais bien ce qu'il permet d'apprendre « en plus »).

Tous les apprentissages a priori : **l'écriture** car dans la rédaction des aptitudes il faut trouver les mots justes, utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale ; **l'expression orale** lors de la présentation aux parents, ou au groupe ; **la vie en groupe et la sociabilité**, lorsqu'il faut accepter la critique d'un camarade, négocier, et développer ses arguments, etc.

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

La mise en place ne pose pas de grandes difficultés. La présentation du projet est différente cependant suivant les cycles, car le langage est différent, mais le portfolio est présenté aux enfants comme un outil qui permet de montrer aux parents comment ils travaillent bien à l'école : *« On leur a dit que le portfolio était leur portrait d'enfant-élève et qu'ils devaient s'en servir pour montrer les choses qui les rendent fiers et qui suscitent leur estime ainsi que l'estime de leur famille. En particulier, leur progression pour que leurs parents voient tous les efforts qu'ils ont faits pour réussir à apprendre et soient fiers d'eux. »*

6. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Le portfolio peut s'avérer assez vite relativement lourd. Il est alors important que l'enfant n'ait pas à le transporter trop souvent entre la maison et l'école. Prévoir un casier est certainement important. Limiter le transport à quelques thèmes ou résultats peut nécessiter de prévoir des parties amovibles dans le portfolio.

Les portfolios sont souvent présentés dans des pochettes à rabat comportant un certain nombre de chemises pour chaque domaine d'apprentissage.

Outre ces aspects « logistiques » on peut se risquer à soulever certains risques : Que l'instrument n'en vienne à se substituer à ses finalités, si :

- l'on cherche à sélectionner rapidement les travaux afin de remplir le portfolio ;
- l'on oublie que c'est avant tout le résultat d'un processus d'évaluation, d'auto-évaluation et d'apprentissage

7. POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Le site de « Citoyen de demain » :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/portfolio>
- Le site de Antrhomediam :
<http://www.anthromedia.fr/index.php?id=6310&L=1&id=6310>
- Elisabeth Hebert, *The Power of Portfolios: What Children Can Teach Us About Learning*, Jossey-Bass, 2001.
- Paulson, F. Leon, Paulson, Pearl R., Meyer, Carol. (1991): "What makes a Portfolio a Portfolio?", *Educational Leadership* (S. 60 – 63)
<http://www.stanford.edu/dept/SUSE/projects/ireport/articles/e-portfolio/what%20makes%20a%20portfolio%20a%20portfolio.pdf>
- Le site du Multi-âge : <http://www.multiage.fr> (voir notamment l'article sur le multi-âge qui complète utilement cette fiche pédagogique
<http://www.multiage.fr/multiagedossier/VIE%20COOP%20GRAP%202008version2/miseensystemeviecooperative/articlepatrickclerclien17.pdf>)
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>

Annexe 1 : Les différents types de Portfolio

	Description	Buts	Personnes concernées	Façon de faire	évaluation
Dossier d'apprentissage	Collection de travaux de l'élève faisant foi de ses progrès sur une période donnée Réussites et défis	<ul style="list-style-type: none"> ▶ suivre le cheminement de l'élève ▶ mieux comprendre le processus d'apprentissage de l'élève ▶ apprendre à l'élève à s'auto-évaluer ▶ aider l'élève à prendre conscience de ses apprentissages 	<p>Elève</p> <p>Enseignant</p> <p>Parents</p> <p>Autres élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ choisir ses productions ▶ ajouter des commentaires et des réflexions ▶ analyser la collection ▶ reconnaître les améliorations (réussites) ▶ se fixer des buts (défis) ▶ présenter la collection à l'enseignant et aux parents 	Evaluation formatrice
Dossier de présentation	Collection des meilleures productions d'un élève	<ul style="list-style-type: none"> ▶ apprendre à l'élève à s'auto-évaluer ▶ aider l'élève à parler de ses apprentissages 	<p>Elève</p> <p>Autres élèves</p> <p>Enseignant</p> <p>Parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ choisir les meilleures productions ▶ ajouter des commentaires et des réflexions ▶ analyser la collection ▶ choisir le public cible ▶ présenter le dossier 	Evaluation formatrice
Dossier d'évaluation	Choix de productions accompagnées de commentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ faire la preuve de l'atteinte du niveau de développement d'une compétence ou de plusieurs compétences. 	<p>Enseignant</p> <p>Commission scolaire</p> <p>Elève</p> <p>Parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ choisir les productions ▶ ajouter des commentaires et des réflexions ▶ analyser la collection ▶ interpréter et porter un jugement ▶ communiquer le jugement 	Evaluation formatrice et sommative

Annexe 2 : Le dispositif pratique

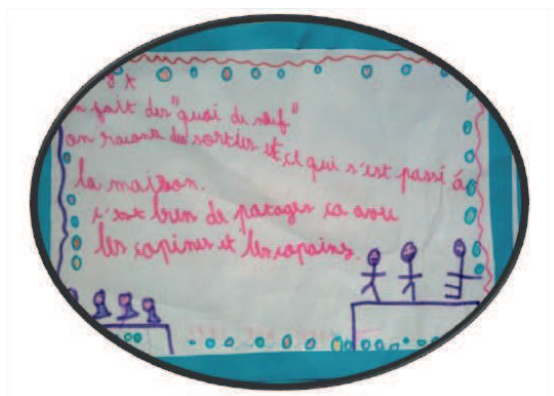
	Portfolio d'évaluation	Portfolio d'apprentissage
La forme	C'est une pochette à rabat qui comporte 6 chemises : 1 chemise pour chaque domaine d'apprentissage (vivre ensemble, découverte du monde, mathématiques, maîtrise de la langue, EPS) et 1 chemise défis.	C'est une pochette à rabat qui comporte 3 chemises : mes réussites, mes défis, ce dont je suis le plus fier (cf. portfolio de présentation). Sur la couverture est fixée une pochette comportant les petites étiquettes justificatives.
	La pochette est personnalisée par l'enfant.	
La collecte des travaux	Une chemise sert à collecter les travaux faits en classe au fur et à mesure des envies des enfants, ainsi que leurs évaluations. Les enfants s'auto-évaluent après correction de leurs travaux. S'il s'agit de travaux de groupe ou en lien avec la vie de la classe, les autres enfants du groupe donnent leur avis sur le travail effectué.	Tous les vendredis soirs, au coin regroupement, chaque enfant est libre de proposer ou non une réussite pour lui-même ou pour un camarade de classe. La réussite est ensuite validée ou non par le groupe.
Le retour réflexif	Sur un temps institutionnalisé, les enfants choisissent leurs travaux évaluatifs les plus parlant pour les insérer dans leur portfolio. L'enfant et/ou l'enseignant reporte sur une grille récapitulative des apprentissages collées dans chacune des chemises afin de visualiser les réussites et le travail restant à accomplir jusqu'à la fin du cycle.	Une fois la réussite validée, et matérialisée (ex : une photo ou la photocopie du cahier.....), elle doit être justifiée pour pouvoir être incluse au portfolio. Une fiche est donc accrochée et l'enfant doit expliquer comment il a fait pour réussir : au cycle 2, des petites étiquettes sont élaborées avec les enfants. Une fois la réussite justifiée, elle peut être insérée dans la chemise « mes réussites » ou « ce dont je suis le plus fier ».
Les défis	Un des objectifs du portfolio étant de mettre en avant le cheminement de l'enfant et faciliter sa prise de conscience du chemin qui lui reste à parcourir, l'enfant doit se lancer un défi d'apprentissage . Ce défi est matérialisé dans la classe par un tableau mural et une frise d'évolution du défi. Le cheminement vers la réussite est matérialisé par une épingle à linge avançant sur la frise. A chaque fois que l'enfant estime avoir progressé, il avance son épingle, et doit le justifier au groupe classe. Celui-ci valide ou non la progression.	

	<p>Lorsqu'il arrive à la fin du fil, il doit formaliser son apprentissage en passant une évaluation correspondant à l'objectif du défi. Celle-ci est insérée à la chemise « défi » pour justifier de la réussite. Il peut alors se relancer un nouveau défi.</p> <p>Lors du retour réflexif, les enfants peuvent placer les évaluations dont ils ne sont pas satisfaits dans la pochette « défi » et ainsi se lancer un nouveau défi d'apprentissage.</p>	
La présentation entre pairs		<p>Une rencontre entre pairs a lieu deux fois dans l'année. Deux enfants se choisissent par affinité et s'échangent leur portfolio. Chaque enfant doit choisir la réussite qui lui semble la plus importante à ses yeux et y accroche un billet pour expliquer son choix.</p>
La présentation aux parents	<p>Cette rencontre est primordiale dans le dispositif du portfolio. Dans l'idéal elle a lieu 3 fois dans l'année, à l'école.</p> <p>Les parents sont invités à accompagner leur enfant dans sa démarche d'apprentissage, à l'encourager, le féliciter, souligner ses réussites et ses efforts ainsi que les nouvelles étapes à franchir.</p>	
	<p>A la fin de l'entretien, l'enfant et les parents s'accordent sur un défi prioritaire à mettre en place pour la fois suivante et le discutent avec l'enseignant. Aux Bourseaux, le portfolio a totalement occulté le traditionnel bulletin scolaire. Cette présentation prend donc tout son sens.</p>	<p>Les parents remplissent un billet, au même titre que les pairs, qui s'accrochera à la réussite qui leur semble le plus refléter le travail de leur enfant.</p>



Le quoi de neuf ?

Une transition entre l'extérieur et l'école



Le « Quoi de Neuf ? » est un des outils de la vie coopérative de la classe qui permet la construction d'une histoire commune au « groupe de vie ».

Il s'agit simplement d'un « entretien du matin », généralement au premier moment où l'on arrive en classe, où l'enseignant demande aux enfants « *quoi de neuf ?* Qu'est-ce qui s'est passé depuis qu'on ne s'est plus vus ? » et les enfants racontent à tour de rôle où selon leur envies, ce qu'ils souhaitent échanger.

Objectifs

- Instaurer de la continuité entre l'extérieur et l'école.
- Permettre aux enfants de se débarrasser de ce qui les parasite pour se concentrer sur les apprentissages.
- Créer une situation communication vraie : Il permet à l'enfant de dire, de se dire.

Impacts

- Contribuer au développement de l'autonomie du groupe et des enfants.
- Favoriser la constitution d'un groupe classe solidaire.
- L'enfant structure son langage et se construit comme sujet.
- Amélioration des compétences langagières : être concis, avoir une parole intéressée et structurée, vérifier que l'on est compris des autres.

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'équipe enseignante de l'école Jean-Baptiste Clément.

1. LE « QUOI DE NEUF ? », QU'EST CE QUE C'EST ?

Le « Quoi de Neuf ? » est un des outils de la vie coopérative de la classe qui permet la construction d'une histoire commune au « groupe de vie »¹.

Il s'agit simplement d'un « *entretien du matin* », généralement au premier moment où l'on arrive en classe, où l'enseignant demande aux enfants « *quoi de neuf ? Qu'est-ce qui s'est passé depuis qu'on ne s'est plus vus ?* » et les enfants racontent à tour de rôle où selon leur envies, ce qu'ils souhaitent échanger.

Généralement ce moment se fait dans le coin de classe, une partie de la classe aménagée avec des bancs, de manière à être plus proche l'un de l'autre et moins dispersé.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Pour certains enseignants, il s'agit surtout d'avoir un « sas de décompression » entre la famille, l'éveil du matin et le fait d'entrer en classe. Une façon en quelque sorte de se débarrasser de ses soucis pour ne pas les trainer toute la journée lorsque l'on entre dans son « groupe de vie », mais tout autant de venir avec ses richesses à partager et « *éviter qu'ils ne se dédoublent et se dépersonnalisent en franchissant le seuil* ». D'autres mettent l'accent sur le fait qu'il permet de travailler le « *savoir-entendre qui devient un outil mental nécessaire pour prendre en considération l'Autre dans tous les moments d'apprentissage disciplinaire* ». En cela le quoi de neuf est en effet une façon de « *rendre le groupe solidaire, de favoriser la pédagogie intégrative et de créer un espace entre l'extérieur et l'intérieur de l'école. Les enfants s'écoutent, entendent parfois des réponses à leurs problèmes par leurs pairs, peuvent réaliser que ce qu'ils aiment, ce qui les tracassent, ce qui leur fait plaisir, ne sont pas exceptionnels ; on peut en parler beaucoup, partager les mêmes joies et peines, tracas et plaisirs... et l'enseignante peut*

¹ Le « groupe de vie » est le nom donné à la classe dans certaines écoles comme les Bourseaux ou Jean Baptiste Clément. La « classe » étant alors considérée plutôt comme le contenant, la pièce, l'accent est mis sur le contenu : les enfants et leur enseignant.

être aussi dans le même lot !!! Derrière un propos qui peut paraître anodin, l'enfant a quelque chose à dire; à nous de décrypter ce qu'il y a derrière. »¹

Ce moment traité de manière conviviale et légère peut donc parfois se révéler particulièrement important pour comprendre l'enfant et dévoiler certains de ses problèmes.

Pour aller plus loin, de plus en plus de travaux en neurosciences² démontrent que les capacités se construisent au contact des autres et qu'elles sont d'autant plus importantes que les relations sont nombreuses, riches et diversifiées. Il apparaît de plus en plus que l'on se construit surtout de ses relations avec les autres. Le travail en groupe élargi permet de sortir l'enfant des relations particulières qu'il établit, et de l'intéresser aux autres.

Dans un monde où la culture de la concurrence est fortement développée, ce type d'outil permet de travailler l'empathie et la sociabilité.

Il a aussi une autre importance comme le présente bien le Directeur de l'école Jean Baptiste Clément : *« Si on part du postulat que le désir d'apprendre naît de la reconnaissance de l'individu par le groupe (pairs et enseignant), il est important de sentir qu'on a une importance aux yeux des autres, qu'on est aimé et que notre parole va être prise en compte. »*

Le « quoi de neuf ? » a donc une fonction d'intégration et de filiation : *« Ce type d'échanges est **constitutif de la notion de groupe-vie** : il tisse des liens à partir de l'histoire de chaque sujet et apprend que chaque individu peut être concerné par l'histoire de l'autre (son existence m'importe car elle entre en résonance avec la mienne, ses pensées et ses paroles permettent l'évocation qui s'enracine dans mon histoire propre). Chaque prise de parole permet à chacun de dire ses ancrages, les liens qu'il construit avec son environnement et qui participent à la construction de son identité propre. »³*

¹ <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf>

² Goleman Daniel, *Cultiver l'intelligence relationnelle*, Pocket, 2006.

³ Fiche Ecole n°19 Jean Baptiste Clément.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Il n'y a pas particulièrement d'étapes précises. Il s'agit surtout pour une première fois, d'expliquer le but de l'exercice et de veiller à organiser les temps de parole. Les débuts peuvent en effet se révéler un peu compliqués : prise de parole difficile, moqueries, gêne, bruits, etc. Un travail est nécessaire avec les enfants pour s'entendre sur les règles : ce qui n'est pas utile, ce qu'on attend comme histoire, le respect à avoir dans l'écoute, ... Au fil du temps ces ajustements réalisés en grande partie par les enfants eux-mêmes permettent de rendre l'exercice réellement utile et important pour tous.

L'échange en cercle apparaît cependant indispensable¹ : *« tous les élèves sont très proches les uns des autres. Si les élèves restent à leur table ils ne se comportent pas de la même manière. Les règles sont établies par eux. Il y a un cahier d'ordre du jour. Au cours du projet les élèves ont réajusté d'eux mêmes l'aménagement des séances en fonction des séances et de la manière dont elles se passent. Pour cela il est important de mettre à l'ordre du jour des moments de régulation, les problèmes rencontrés au « Quoi de neuf », les filmer pour qu'ils analysent les séances.*

Il est important de laisser les enfants qui ne veulent pas s'impliquer au début venir à leur rythme dans le cercle. Ceux qui ne veulent pas peuvent profiter de ce moment pour écrire dans leur cahier de vie. ».

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Il s'agit essentiellement d'apprentissages liés à l'oralité : la prise de parole, l'argumentation, l'identification des implicites.

Le « quoi de neuf » permet aussi de travailler la sociabilité et le « vivre ensemble », c'est -à-dire les façons de se respecter, d'écouter l'autre, d'échanger sans violence.

L'école Jean Baptiste Clément répertorie les apprentissages suivants :

¹ Nadia Garcin, enseignante de l'école Emile Zola, Villiers-le-Bel <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf>

- ✓ Apprendre à distribuer la parole
- ✓ Attendre son tour
- ✓ Formuler avec ses propres mots une idée, un événement, ou des informations vues ou entendues
- ✓ Apprendre à débattre
- ✓ Donner son point de vue sur l'information (quoi de neuf infos)
- ✓ Garantir un temps de parole individuel quotidien donc prendre en compte l'individu dans le groupe
- ✓ Instaurer un lieu d'écoute permettant la prise en compte d'autrui
- ✓ Instaurer un lieu de confiance permettant l'expression de chacun.

La démarche ou certaines de ces productions peuvent être réinvesties dans d'autres moments comme le dit cette enseignante¹ : *« ateliers philo, régulation... mais surtout lors des apprentissages en atelier où l'on peut découvrir une régulation de la parole mieux faite, chacun donne son avis, propose des solutions, des idées.... Doucement j'ai poursuivi sur des ateliers philo, où les thèmes étaient abstraits, mais les concernaient (qu'est-ce qu'être heureux ? comment peut être la femme ou l'homme idéal ? peut-on respecter quelqu'un qu'on n'aime pas ?...). Un simple tableau d'évaluation pour mieux voir la progression des enfants dans plusieurs registres et s'assurer ainsi que tout le monde participe. On peut envisager de filmer les séances, les enfants voient très vite qui fait quoi, ce qui gêne et ce qui est bien.... C'est sans doute l'outil le plus utile (pour quelques séances seulement). »*

¹ Nadia Garcin, enseignante de l'école Emile Zola, Villiers-le-Bel <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf>

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

La grille ci-dessous, sans être un modèle strict à suivre, est présentée comme un exemple possible, par l'école Jean-Baptiste Clément.

Dispositif	Observation
<p>1/ Début du quoi de neuf à 8h30 au coin regroupement. Il a lieu <u>tous les matins</u>.</p>	<p>Il est important que l'adulte fasse partie du groupe et puisse ainsi participer aux échanges au même titre que les enfants ; par conséquent il doit s'installer physiquement au sein du groupe.</p>
<p>La fonction symbolique de ce temps est de permettre de reconstruire <u>chaque jour</u> un sentiment d'appartenance au groupe vie.</p>	
<p>2/ Un enfant est responsable d'animer le quoi de neuf il distribue la parole, demande s'il y a des questions, des interventions de la part des autres. Chacun est libre de prendre la parole s'il le souhaite. Un enfant est responsable du temps : il ouvre et ferme le « quoi de neuf ? », prévient quand la fin approche.</p> <p>3/ « Le quoi de neuf ? » dure environ ¼ d'heure.</p>	<p>Notre hypothèse de travail est que toute intervention, même si elle paraît anodine aux yeux de l'adulte, a une importance pour celui qui l'a posée. L'adulte a un devoir d'analyse, de décryptage de cette parole, afin de provoquer et de tisser des liens permanents entre les enfants. Cela permet de parler des différences et des ressemblances pour éviter tout communautarisme. Les demandes d'intervention par l'animateur permettent une intégration de l'histoire de l'autre à sa propre histoire.</p>

6. TÉMOIGNAGES

Bah moi la première fois que j'ai parlé que mes parents étaient sourds ça m'a soulagé. Au début j'étais angoissé de le dire j'avais peur que les autres s'en fichent et puis maintenant quand ils voient mes parents, j'suis content. J'avais peur que les autres se moquent et maintenant je suis rassuré. C'est bien de parler. (William)

Ca apporte des informations que les autres ne savent pas, des conseils aussi. (Chloé)

Le matin si t'as des problèmes et que tu peux t'exprimer tu peux passer une bonne journée tu peux pas te mettre au travail et trouver une solution à ton problème de maths si tu penses qu'à ça. (Nina)

C'est bien mais après au collège on peut plus. Par exemple mon frère il s'est fait agressé et ben il a dû tout garder pour lui et c'était dur ! (Marie)

7. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

La démarche demande une certaine maîtrise du groupe et une capacité à gérer les émotions parfois.

La démarche peut en effet se révéler très décevante si certaines précautions ne sont pas prises. « *Ils racontent toujours les mêmes banalités !... Ils ne prennent plus la parole !... Ils veulent tous parler et ça me prend beaucoup de temps !...* » Ce sont les écueils les plus fréquemment repérés.

Le témoignage d'une enseignante: « *Très vite, je me suis rendue compte que le temps du "Quoi de Neuf ?" débordait sur les autres temps d'apprentissage et que la parole avait du mal à être entendue et respectée. Deux modifications ont donc été apportées au cours du premier trimestre : le temps de parole fut ramené à une minute pour chaque intervenant et les enfants qui ne respectaient pas la parole des autres étaient sanctionnés par un «gêneur» inscrit dans un tableau récapitulatif. La prise de parole, au début, timide, anarchique, routinière, est devenue petit à petit plus vivante, intéressée et structurée. Les enfants ont progressé dans le respect de l'autre, se coupant moins la parole et, signe encourageant, même les plus timides osent à leur tour prendre la parole pour s'exprimer. Depuis, j'ai décidé pour cette année*

d'organiser deux "Quoi de Neuf ?" par semaine (le lundi et le jeudi), au regret de ceux qui aimeraient en faire un chaque jour ! »

8. POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Le site de « Citoyen de demain » :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/quoi-neuf>
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>
- Le site du Multi-âge : <http://www.multiage.fr> Voir notamment l'article sur le multi-âge qui complète utilement ce guide
<http://www.multiage.fr/multiagedossier/VIE%20COOP%20GRAP%202008version2/miseensystemeviécooperative/articlepatrickclerclien17.pdf>



La régulation

Résolution des conflits de manière non-violente



La régulation est un dispositif qui a pour objectif de résoudre de manière non-violente un certain nombre de conflits plus ou moins importants, entre enfants et parfois aussi entre enfants et enseignants. Souvent réduit à la réunion dite de régulation, le dispositif comprend d'abord une « boîte » (appelée parfois boîte de râlage), ou un cahier où l'enfant peut déposer ou inscrire un reproche ou une remarque sur quelqu'un. Il prévoit aussi des mécanismes de médiation et de distanciation à travers d'autres personnes qui servent de témoin ou de médiateur.

Objectifs

- Résoudre de manière non-violente les conflits
- Apprendre à être responsable de ses actes
- Développer une culture du dialogue et d'empathie
- Prise de conscience de la co-construction avec les autres

Impacts

- Une médiation et une distanciation permises par l'intervention d'autres personnes
- Développement d'une pensée plus complexe, moins « blanc-noir »

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par l'équipe enseignante de l'école Jean-Baptiste Clément.

1. LA RÉGULATION, QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est un dispositif qui a pour objectif de résoudre de manière non-violente un certain nombre de conflits plus ou moins importants, entre enfants et parfois aussi entre enfants et enseignants. Souvent réduit à la réunion dite de régulation, le dispositif comprend d'abord une « boîte » (appelée parfois boîte de râlage), ou un cahier où l'enfant peut déposer ou inscrire un reproche ou une remarque sur quelqu'un. Il prévoit aussi des mécanismes de médiation et de distanciation à travers d'autres personnes qui servent de témoin ou de médiateur.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La vie en société n'est pas forcément tranquille, mais elle ne doit pas forcément être pensée comme une lutte perpétuelle basée sur la violence ou la concurrence. Apprendre à être responsable de ses actes, à défendre un acte ou à s'excuser, à demander pardon ou à se justifier calmement, ne s'acquiert pas facilement dans des contextes où la violence est soit banalisée, ou au contraire, diabolisée¹. Dans bien des contextes familiaux, d'enseignement ou professionnel, on ne laisse pas à la personne la possibilité de s'expliquer calmement.

Au plan de la communication également, on est souvent sur le mode du jugement, dans l'interprétation ou dans l'énoncé d'une règle (« il faut que tu... » ; « tu aurais dû... »). Bien avant que l'on ait clarifié la nature du problème et les faits exacts qui l'on produit.

Développer une culture du dialogue non-violent, prendre conscience que l'on se construit aussi à travers les autres, développer une pensée plus complexe, moins « blanc-noir », se travaille donc depuis le plus jeune âge.

Les enjeux sont nombreux comme on peut le voir ci-dessous à partir de travaux réalisés par l'école Jean-Baptiste Clément.

¹ Dans ce dernier cas, l'acte violent d'un enfant sera considéré comme incompréhensible, insupportable et non pas comme l'expression possible d'une souffrance ou comme quelque chose de plus anodin.

POUR LE GROUPE

- Résolution de conflits de façon non violente et coopérative (alternative à des attitudes d'exclusions et de compétition) avec une mise en débat des problèmes soulevés et la recherche de solutions ; c'est une dynamique de cogestion.
- Prendre conscience que l'on apprend à être responsable et que l'apprentissage dépend de tous.
- Acte collectif pour penser et réfléchir le rapport à la loi (j'ai une emprise sur la loi puisque j'ai participé à son élaboration. Elle a donc un sens pour moi et est nécessaire pour vivre ensemble),
- Construction d'une pensée complexe : chaque problème découle d'origines diverses et a de multiples causes.
- Construction d'une pensée logique : différentes solutions sont proposées par le groupe et synthétisées en une phrase (rédaction de la phrase de synthèse sur l'affiche).
- Construire une attitude d'empathie et donc développer des attitudes d'accompagnement visant à aider la personne mise en cause.
- Savoir décentrer le débat (ne pas nommer systématiquement une personne d'où la thématisation).
- Construction d'une pensée synthétique avec la thématisation des problèmes (regroupement des différents problèmes sous des thèmes. Exemple : injustice, violence, ...) et être capable de verbaliser des lois générales d'une situation précise, quotidienne.
- Co-construction de savoirs sociaux. Développer des attitudes alternatives non violentes lorsque l'on est face à un conflit.

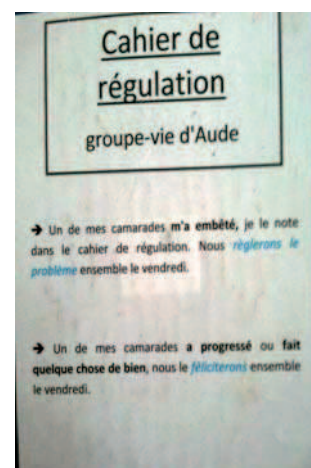
POUR L'ENFANT

- Comprendre que chaque acte a une incidence sur la vie du groupe et que des règles régissent l'espace public (commun). Accepter le droit de regard du groupe sur une attitude personnelle.
- Co-construction de savoirs sociaux.
- Etre capable de se remettre en question, accepter l'opinion du groupe.
- Etre capable de s'engager dans une nouvelle posture pour améliorer son comportement.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Un cahier ou une boîte de *râlage* est mis à disposition des élèves qui peuvent y déposer leurs « griefs ». Une fois par semaine – souvent le vendredi – un responsable prend le cahier ou la boîte et lit les problèmes soulevés.

Ensuite l'auteur de la doléance prend la parole et explique au groupe ce qui s'est passé. Ensuite c'est au tour de la personne à



l'origine du problème de s'expliquer. Elle a le droit d'être entendue. On va parfois la chercher dans une autre classe.

Une discussion s'opère ensuite au sein du groupe avec la participation de « témoins ». Il ne s'agit pas de persécuter le « fautif » mais d'essayer de comprendre son geste, de savoir s'il aurait pu faire autrement et ensuite, le cas échéant, de lui faire reconnaître son erreur (éventuellement de reconnaître qu'une autre personne est à l'origine du problème, peut-être même le dénonciateur).

Une autre variante, rencontrée par exemple dans l'école des Bourseaux, consiste à faire cas aussi de ce qui se passe de positif, de bien. Ce qui est recherché ici est autant de féliciter ses camarades que de les « convoquer » à une explication.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Des apprentissages d'expression orale principalement : savoir parler calmement, savoir s'expliquer, développer un argumentaire, détailler une situation, ...

... mais aussi des apprentissages comportementaux et sociaux : respecter autrui, pardonner, rendre compte à autrui de ses actes, etc.

Il arrive aussi bien souvent que l'enfant ne considère plus cela comme un problème au moment de la lecture de son message. Le dispositif fonctionne alors plutôt comme une soupape qui permet au moment même de se décharger d'une tension, en la confiant au « cahier » ou à la « boîte ». L'apprentissage alors est plus ténu et indirect : l'enfant prend progressivement conscience qu'un peu de recul permet d'éviter des affrontements plus douloureux.

Selon la directrice des Bourseaux, il ne s'agit cependant pas de « cocooning ». Les premières fois l'enfant peut être très choqué d'être au centre des invectives. A ce moment les pleurs ne sont pas rares. Cela participe cependant à la construction de sa personnalité et de sa capacité future à répondre de ses actes.

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

La grille ci-dessous, sans être un modèle strict à suivre, est présentée comme un exemple possible, par les enseignants de l'école Jean-Baptiste Clément.

DISPOSITIF	OBSERVATIONS
1) On lit tout d'abord les mots qui ont été écrits lors de la semaine dans le cahier de régulation du groupe vie.	Le fait d'écrire sur le cahier de râlage « <i>c'est un problème de...</i> » et de thématiser les problèmes permet la décentration et la dépersonnalisation du problème à traiter.
2) On regroupe ces mots dans différents thèmes: « <i>c'est un problème de ...</i> » les thèmes généraux sont : violences physiques, travail, règles de vie, etc.	Chaque enfant est libre d'intervenir sur le thème traité. La résolution se fait en accord avec les enjeux défendus ci-dessus (cf. enjeux). L'enseignant doit veiller à la prise en compte de chacun dans les échanges entre les enfants. Il est primordial qu'il veille à ce que la réunion ne glisse pas vers une logique de tribunal et reste en phase avec les différents enjeux défendus : la co-construction de solutions coopératives. On cherche à aider la personne régulée pour qu'elle change son comportement.
3) On classe par priorité les différents thèmes à traiter: cette phase se déroule autour d'un échange entre les enfants.	Une fois la ou les solutions trouvées il est important de faire un retour sur les personnes concernées et demander si elles sont satisfaites par les solutions proposées.
4) Les thèmes déclarés prioritaires sont ensuite traités un par un.	La plupart du temps le vote est évité pour ne pas « mettre de côté » la minorité.
5) Elaboration orale collective d'une phrase de synthèse puis inscription sur une affiche mémoire.	Le but est de laisser une « trace » en classe. Ce moment peut être mis à profit pour faire émerger de nouvelles règles de vie si le groupe en ressent la nécessité

6. TÉMOIGNAGES

« Quand il y a un problème avec un enfant, le groupe essaie de le régler par lui-même. Comme il y a plusieurs niveaux les petits peuvent demander aux grands quand ils ne comprennent pas » (Lucien, élève, 10 ans)

« J'aime beaucoup les projets qui servent à coopérer avec les autres. Dans les autres écoles on ne le fait pas car cela prend du temps sur l'apprentissage et ils ne trouvent pas ça nécessaire » (Judith, élève, 10 ans)

« Moi ça ne me gêne pas ! C'est un peu dur pour eux au début mais après ça leur permet de discuter sans s'énerver » (Parent, école des Bourseaux)

« On n'est pas un cocon ! La régulation peut-être dure. Elle apprend à construire la personnalité sans violence. Elle prépare à la vie » (Directrice, école des Bourseaux)

7. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Le statut de l'adulte est important dans l'exercice. Tout en restant dans un premier temps observateur, il doit être le garant du cadre et des règles. Lorsqu'il y a doute ou dérives des enfants, c'est à lui de repréciser les principes et règles. C'est donc à lui aussi de réguler, d'arbitrer en cas de tensions.

8. POUR ALLER PLUS LOIN ?

Le lecteur intéressé consultera avec profit les références suivantes sur l'une ou l'autre de ces méthodes ainsi que plus largement sur des questions plus fondamentales :

- Le site de « Citoyen de demain » :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/gouvernement-scolaire>
- Le site d'Aide et Action : http://www.aide-et-action.org/education-paix/e_img/telechargement/imprimer-senegal-projet.pdf
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>



La réunion de coop'

une réunion hebdomadaire pour vivre ensemble



La réunion de coop' (réunion de coopérative) est un moment institutionnalisé hebdomadaire, de préférence en début de semaine, au cours duquel les enfants peuvent aborder des problèmes relatifs au fonctionnement du groupe-classe, proposer des projets et faire le point sur les projets en cours.

Objectifs

- Associer les enfants au quotidien scolaire
- Aborder sereinement les dysfonctionnements et y apporter des solutions amenées collectivement

Impacts

- Les enfants sont impliqués dans les projets en cours de réalisation
- Les enfants investissent l'espace et les outils en y associant les règles et principes élaborés en groupe

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



1. LA RÉUNION DE COOP', QU'EST CE QUE C'EST ?

La réunion de coop' (réunion de coopérative) est un moment institutionnalisé hebdomadaire, de préférence en début de semaine, au cours duquel les enfants peuvent aborder des problèmes relatifs au fonctionnement du groupe-classe, proposer des projets et faire le point sur les projets en cours

L'ordre du jour peut se définir à l'aide d'une affiche de vie-coop' (coopérative) sur laquelle les enfants inscrivent au fur et à mesure de la semaine les points qu'ils souhaitent voir aborder à ce moment.

C'est également le moment durant lequel les enfants et/ou l'enseignant peu(ven)t apporter aux élèves des informations importantes qui concernent la vie de la classe ou de l'école.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

La réunion de coop' s'inscrit dans le cadre d'une pédagogie coopérative qui permet à l'enfant d'agir directement sur son quotidien scolaire.

Les disfonctionnements sont choses courantes au sein d'un groupe classe, la réunion de coop' permet d'aborder sereinement ces disfonctionnements et d'y apporter des solutions amenées collectivement par les enfants de telle sorte que tous soient concernés par le bon fonctionnement du groupe.

Ce dispositif permet également à l'enfant d'investir son espace et ses outils en y associant des règles et des principes qui ont été élaborés par le groupe.

Par ailleurs, les projets en cours de réalisation dans la classe ne sont plus exclusivement sous la responsabilité de l'enseignant. Les enfants y sont associés et impliqués. Ils en voient les évolutions. Ce sont eux qui donnent les orientations.

Pour finir, les informations relatives à la vie de l'école sont amenées lors d'un moment institutionnalisé et non plus distillées au cours de la semaine de manière volatile. Ce temps étant prévu pour ça, les enfants sont plus à même de les recevoir et de les intégrer.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Un temps est "banalisé" en début de semaine pour que la réunion puisse se tenir. L'aménagement d'un coin regroupement (à n'importe quel niveau) est conseillé.

Une affiche de vie coop' est mise à disposition des enfants, affiche sur laquelle les enfants peuvent aller écrire les points qu'ils souhaiteraient voir aborder. L'affiche est disponible à n'importe quel moment et les enfants peuvent y aborder ce qu'ils souhaitent (dans le cadre légal prévu par l'institution scolaire).

Lors de la réunion, l'ordre du jour est annoncé par l'enseignant ou un responsable (en fonction de la ou des classe(s) d'âge du groupe).

- Les points écrits sont abordés successivement sous un schéma non immuable mais redondant :
 - Explication du point à aborder par l'auteur
 - Avis du groupe sur le sujet (chacun peut s'exprimer)
 - Recherche collective d'une solution (*si nécessaire*)
 - Institutionnalisation de la solution par une règle de vie (*si nécessaire*)
 - Clôture du point et annonce du point suivant

- Rappel des projets en cours
 - Où en sommes-nous ?
 - Avis du groupe
 - A-t-on rencontré des problèmes liés à la tenue de ce projet ?
 - Avis du groupe
 - Peut-on apporter des solutions au(x) problème(s) évoqué(s) ? (*si nécessaire*)
 - Propositions du groupe (*si nécessaire*)

→ Une affiche de suivi des projets et une frise chronologique de suivi des projets peuvent être des outils intéressants à mettre en place.

- Informations de l'enseignant

L'ordre de ces étapes n'est qu'indicatif et peut-être remanié par l'enseignant et/ou les enfants.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Comme on s'en doute, les apprentissages sont nombreux. Ils relèvent de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les compétences à vivre en société.

4.1. MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE, S'EXPRIMER À L'ORAL :

- ✓ prendre la parole en public
- ✓ prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui,
- ✓ point de vue
- ✓ reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers
- ✓ adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)
- ✓ exposer une situation de manière intelligible
- ✓ argumenter
- ✓ synthétiser
- ✓ conclure une conversation

4.2. COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES, VIVRE EN SOCIÉTÉ :

- ✓ communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe
- ✓ respecter les autres
- ✓ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité
- ✓ s'impliquer dans un projet individuel et/ou collectif

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

Les démarches et outils relatifs à la tenu de la réunion de coop' sont ceux relatifs à l'organisation d'une réunion et à la gestion d'un groupe.

Dans le cadre de la classe des outils matériels peuvent être aidants comme l'affiche vie coop', une affiche de suivi des projets, une frise chronologique de l'avancée des projets.

La mise en place de responsabilités tournantes ayant une implication directe dans la réunion peut également être un bon vecteur d'apprentissage, citons pour exemple les animateurs de réunions (ceux qui donnent la parole), les secrétaires (qui prennent en note), les gardiens du temps...

« A l'école Jean-Baptiste Clément, il existe une autre instance qui est en lien avec la réunion de coopérative, ce sont les assemblées générales qui ont lieu tous les 15 jours avec tous les enfants de l'école ; y sont posés des questionnements qui concernent toute l'école avec si nécessaire un système de commissions (avec par exemple 1 élève de chaque classe pour retravailler sur les règles de vie de la cour de récréation) ou de retours en réunion de coopérative (pour par exemple choisir son atelier d'art). La réunion de coopérative est aussi un moment où se discutent les responsabilités de chacun. » (Céline Hallais, Jean Baptiste Clément)

6. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Une première recommandation étant de ne pas se décourager. Il n'est pas "anormal" que la ou les premières réunions ne soient pas une franche réussite. Ce dispositif relève d'un apprentissage pour les enfants et pour l'adulte qui apprend à partager son autorité. C'est la pratique régulière qui permettra de rendre efficaces ces apprentissages et donc la réunion de coop'.

Il est préférable que les premiers projets aboutissent vite pour que les enfants prennent conscience qu'ils ont une action immédiate sur leur quotidien. Cela donne du sens à l'activité.

Il est également préférable que les premières réunions ne s'éternisent pas (surtout avec de jeunes enfants) pour que l'attention et le sens donné à ce moment ne s'étiolent pas. Avec la pratique et la prise de conscience de l'importance de ce moment pour l'intérêt du groupe, le temps accordé à ces réunions pourra croître progressivement.

7. POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Ecole ouverte des Bourseaux, *L'école Mosaïque Apprendre ensemble et se construire par des pratiques solidaires*, EdtsScéren-CRDP, 2005.
- Le journal mural et la réunion hebdomadaire de la Coopérative : http://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/198_BEM-extraits.pdf
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>



Le gouvernement scolaire

Vers une société démocratique à l'école



Le but premier du Gouvernement Scolaire est **d'éduquer les enfants à la démocratie**. Il permet aux écoliers de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique, ainsi qu'à apprendre à débattre, à donner son opinion et à mettre sur pied des projets visant à **améliorer la vie de leur école**. Cette activité permet de former de « bons citoyens ».

C'est un jeu de rôle, où les enfants exercent de vraies responsabilités et appliquent la citoyenneté.

Objectifs

- Préparer les enfants et les jeunes à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active.
- Donner aux enfants de vraies responsabilités et leur permettre d'apprendre la citoyenneté.
- Permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités.
- Développer le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité.

Impacts

- Changement des conditions de vie à l'école et l'environnement scolaire.
- Changement des attitudes et des comportements des élèves, des maîtres, des parents et de la communauté.
- Une nouvelle façon de vivre les relations entre pairs, d'exercer l'autorité, de définir et d'adopter les règlements pour l'école, de régler pacifiquement les conflits et de réagir à l'injustice et aux inégalités.

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



Cette fiche a été élaborée à partir des documents fournis par Aide et Action¹ et des éléments collectés au niveau des Ecoles de Diamaguene 2 (Mbour, Sénégal) et Saré Yero Oussou (Kolda, Sénégal) pour la capitalisation.

1. LE GOUVERNEMENT SCOLAIRE, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le but premier du Gouvernement Scolaire est **d'éduquer les enfants à la démocratie**. Il permet aux écoliers de se familiariser avec le fonctionnement d'une institution étatique, ainsi qu'à apprendre à débattre, à donner son opinion et à mettre sur pied des projets visant à **améliorer la vie de leur école**. Cette activité permet de former de « bons citoyens ».

C'est un jeu de rôle, où les enfants exercent de vraies responsabilités et appliquent la citoyenneté.

DÉFINITION FORMELLE

*Le gouvernement scolaire, ou gouvernement des enfants, est avant tout **un outil de participation des enfants**. C'est une structure dans laquelle les élèves apprennent concrètement le « vivre-ensemble » : le défi de la démocratie, de la pluralité, de l'ouverture sur le monde.*

C'est un cadre de réflexion et d'action permettant aux élèves de découvrir, de manière expérimentale, la société au sens large et de vivre leur citoyenneté.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Eduquer à la citoyenneté est un des plus sûrs moyens de donner qualité et pérennité à la démocratie dans un pays. L'école est un espace éducatif fondamental pour **préparer les enfants et les jeunes à comprendre les enjeux d'une citoyenneté active** s'ils veulent s'assurer une bonne qualité de vie, un environnement sain et vivre dans une société conviviale.

Il s'agit là d'un défi extrêmement important pour les enfants et les parents. Ils sont nombreux à estimer cependant que les valeurs et principes les plus importants pour assurer une bonne intégration dans la société ne sont pas significativement pris en charge par l'école.

¹ Nous nous sommes également inspirés de documents publiés par l'UNICEF et GRA-REDEB.

Mais l'école n'est pas seulement un lieu de préparation du futur ; c'est aussi pour les enseignants et les élèves, un **lieu de vie** en tant que tel où ils passent la majeure partie de leur temps ; il est important que cela se passe bien pour chacun afin qu'il puisse s'épanouir dans son travail ou dans les apprentissages ; mais cela dépend fortement d'une bonne régulation des relations et d'un apprentissage dynamique du « **vivre ensemble** ». Des relations apaisées, un cadre de vie et un environnement sains, une valorisation et un respect mutuels entre enseignants et élèves et au sein de chaque groupe, etc., bref la **cohésion sociale** dans l'espace éducatif, est un aspect qualitatif très déterminant pour la réussite scolaire.

Le « Gouvernement Scolaire », c'est donc important pour :

- ✓ Permettre l'émergence d'une conscience sociale, citoyenne, pacifique face aux inégalités et aux diversités ;
- ✓ Développer chez les apprenants et les apprenantes le respect de l'être humain et de sa dignité, le sens de la justice, de la paix, de la solidarité et de la responsabilité ;
- ✓ Et promouvoir une façon de vivre les relations entre pairs, une façon d'exercer l'autorité, une façon de définir et d'adopter les règlements pour l'école, une façon de régler pacifiquement les conflits, une façon de réagir à l'injustice et aux inégalités.

Ainsi, les enfants expérimentent :

- Le processus électoral
- La démocratie représentative et le contrôle du mandat
- La relation entre législatif et exécutif
- Le fonctionnement des institutions de la République (Assemblée, Gouvernement, etc.)
- La gestion technique d'une activité (communication, sport, sensibilisation, etc.)
- L'évaluation des performances
- La solidarité et l'innovation
- L'autonomie et la responsabilité
- Etc.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

Il n'y a pas une seule manière de mettre en place un Gouvernement Scolaire. On s'inspirera néanmoins très utilement de principales phases telles qu'on peut les retrouver dans l'examen de plusieurs expériences.

S'assurer la collaboration et l'engagement de tous les acteurs de la communauté éducative

On ne met pas en place un gouvernement scolaire du jour au lendemain. C'est tout le fonctionnement de l'école qu'il faut repenser. Il faut obtenir, au préalable, l'assurance de la participation de la part de tout le personnel de l'école pour une intégration réussie de l'activité ainsi que des discussions avec les parents. Cela peut se faire dans le cadre d'un projet d'école. Comme ce dernier, le gouvernement scolaire nécessite avant tout une analyse du fonctionnement de l'école. Il faut également parler le même langage que les parents (il faut donc les associer dans la mesure du possible) : bénéficier de leur contribution quelle qu'elle soit (même un soutien moral) est important. Des personnes-ressources du milieu dont les compétences ou les ressources sont importantes pour la réussite des projets particuliers du gouvernement scolaire doivent également être associées assez tôt. Ne pas oublier également de travailler en étroite collaboration avec les autorités académiques déconcentrées (Inspection d'Académie, etc.)

Préparer les acteurs

Pour la mise en place de l'initiative, en général, des formations sont assurées¹ pour amener les directeurs et membres de l'équipe pédagogique à comprendre le concept et les modalités de mise en œuvre ; il est important que ces formations se fassent elles-mêmes selon une approche ouverte et participative pour permettre aux adultes (qui n'ont pas eux-mêmes été éduqués selon ce schéma) d'exprimer leurs préoccupations, craintes ou des contraintes professionnelles particulières : ainsi, ils peuvent être rassurés sur certains points et des

¹ Le plus souvent par des associations ou ONG engagées dans le renouveau des méthodes d'apprentissage et d'éducation (c'est l'exemple d'Aide et Action au Sénégal et en France).

aménagements spécifiques peuvent être opérés pour tenir compte de leurs besoins spécifiques ; lorsqu'il n'est pas possible de former l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique, des stratégies de démultiplications au niveau des autres membres de l'équipe pédagogique ou pour les nouveaux arrivants dans cette équipe ont été utilisées avec succès.

Ensuite des séances d'information – avec si possible des photos ou des témoignages sur d'autres expériences – devraient être organisées dans chaque classe, suivies de séances de questions - réponses pour s'assurer que les élèves ont bien compris de quoi il s'agit.

Lancer le processus de mise en place du Gouvernement Scolaire

Le processus pour monter le "Gouvernement scolaire" passe généralement par les étapes suivantes :

1. Chaque classe choisit ses délégués, de façon démocratique
2. Les délégués siègent en tant que députés dans une Assemblée scolaire (ou comité directeur ou Conseil)
3. Les "députés" choisissent des conseillers (un par classe) lesquels choisissent le président

Le président choisi, les délégués de classes postulent pour les autres postes (en tant que ministres)

Dans d'autres cas, il y a des élections « au suffrage universel » lors de laquelle l'ensemble des élèves de l'école désignent le chef de l'exécutif (Président ou premier Ministre) parmi les délégués. Les candidats pour les différents postes font campagne électorale (parfois, c'est seulement pour le poste de chef de l'exécutif, et l'élection des Ministres par l'Assemblée Scolaire ou Conseil).

Organiser le Gouvernement Scolaire (structuration et fonctionnement)

L'équipe constituée est ainsi divisée en plusieurs commissions, par exemple :

- Culture
- Sports
- Environnement et santé
- Information
- Social (sensibilisation dans le milieu, etc.)

Auparavant, un diagnostic intégral est réalisé avec la participation de tous (parents, enfants, etc.). Les enfants font une exploitation propre pour choisir les thèmes prioritaires ; en fonction des thèmes prioritaires, le Gouvernement Scolaire est structuré et un plan d'action élaboré.

Chaque Ministre-responsable de commission est secondé par des élèves appelé(e)s collaborateurs-trices dans certains cas, délégués dans d'autres.

Un Maître-Coordinateur est désigné parmi les membres de l'équipe pédagogique pour assurer une sorte de tutorat sur le Gouvernement Scolaire. Il supervise la mise en place des projets, assure le lien entre les acteurs.

Un élève-médiateur est également élu, "trait d'union entre l'équipe pédagogique et les élèves", son rôle supposé est pourtant de "gérer" les conflits entre élèves. Dans les faits, en l'absence de la formation prévue et incontournable, il en vient surtout à faire un travail de veille et de signalement des différends connus aux membres de l'équipe pédagogique ou à la Direction de l'école.

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Il ne s'agit pas ici des apprentissages que le Gouvernement Scolaire permet de suivre et évaluer, mais bien ce qu'il permet d'apprendre « en plus ».

Le Gouvernement Scolaire permet des apprentissages techniques, organisationnels, sociaux, etc., qui peuvent bénéficier à l'ensemble des disciplines scolaires que ce soit au cycle élémentaire ou par après.

Une liste exhaustive ne saurait en être dressée car cela dépend beaucoup de la créativité des enseignants et de leur degré d'appropriation de l'instrument. Contentons-nous de citer les apprentissages liés :

- L'hygiène et la propreté
- L'environnement et l'écologie
- Les notions et pratiques liées à l'agriculture et au commerce (notamment dans le cas où il existe des activités de groupes y afférent ; le jardin scolaire de l'Ecole Saré Yoro Oussou¹ par exemple contribue à rendre concret les leçons d'observation et de science, de calcul des bénéfices et pertes, etc., tout en améliorant les menus de la Cantine scolaire, etc.)
- Se familiariser avec les « Droits de l'enfant », aux conventions nationales et internationales qui les garantissent
- La tenue de registre, la réalisation de procès-verbaux et comptes-rendus de réunions
- La réalisation d'un journal sur support papier ou électronique, etc.

En plus, il a été signalé des bénéfices liés à l'impact sur le fait :

- D'accroître la réussite des élèves sous l'angle des apprentissages scolaires, et plus spécialement
- D'accroître leur motivation en lecture et en mathématiques ;
- Du vivre ensemble et citoyenneté

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

Le Gouvernement Scolaire ne fait pas appel à des dispositifs complexes ou techniques ; il est surtout question d'installer de bonnes dynamiques de communication à toutes les étapes. La

¹¹ Kolda, Sénégal

mise en place ne pose donc pas de grandes difficultés, sauf que l'équipe pédagogique doit garder à l'esprit le caractère singulier de chaque expérience et être le plus créatif possible. La confiance envers les enfants et dans les ressources du groupe à trouver des solutions aux situations critiques est fondamentale.

Pour être authentique et efficace, la participation des enfants « passe par un changement radical des modes de réflexion et de comportement des adultes ». Et cela suppose « que les adultes partagent avec eux la gestion, le pouvoir, la prise de décision et l'information ». Les principes et pratiques d'auto-organisation des pionniers de l'éducation, considérés souvent comme utopiques, doivent donc devenir, aujourd'hui, la réalité de tous les lieux où vivent les enfants.

6. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Le dispositif du Gouvernement Scolaire – de fait - met en avant certains élèves (notamment membres des instances) mais doit rester un processus collectif.

Tous les enfants doivent pouvoir participer activement à la gestion de la vie et du travail dans leur école. Ils examinent à fond toute la vie de l'école, améliorent l'organisation, aménagent les responsabilités et les charges et recherchent

Attention pour les enseignants et enseignantes à ne jamais se laisser dominer par la forme ou par l'organisation bureaucratique : « Que le Gouvernement Scolaire ne soit pas le fait d'un bureau plus ou moins actif, plus ou moins autoritaire, mais l'œuvre de tous les élèves. » !

des solutions éducatives aux conflits et aux infractions : « les uns et les autres sont mis en face de leurs responsabilités et des conséquences de leurs actes », adultes comme enfants.

Mais il est évident qu'on ne peut accéder à un stade d'organisation optimal que progressivement. Il ne suffit pas de décréter l'autogestion pour que chacun des membres du groupe et le groupe lui-même soient aptes à l'exercer. Un apprentissage social par une pratique analysée collectivement est nécessaire. Et, par ailleurs, la classe à Gouvernement Scolaire est un système complexe en création permanente, chaque classe constituant, à un moment donné de son évolution, de son tâtonnement expérimental, un milieu vivant original, une synthèse particulière de multiples facteurs. Saisir, analyser et comprendre ce

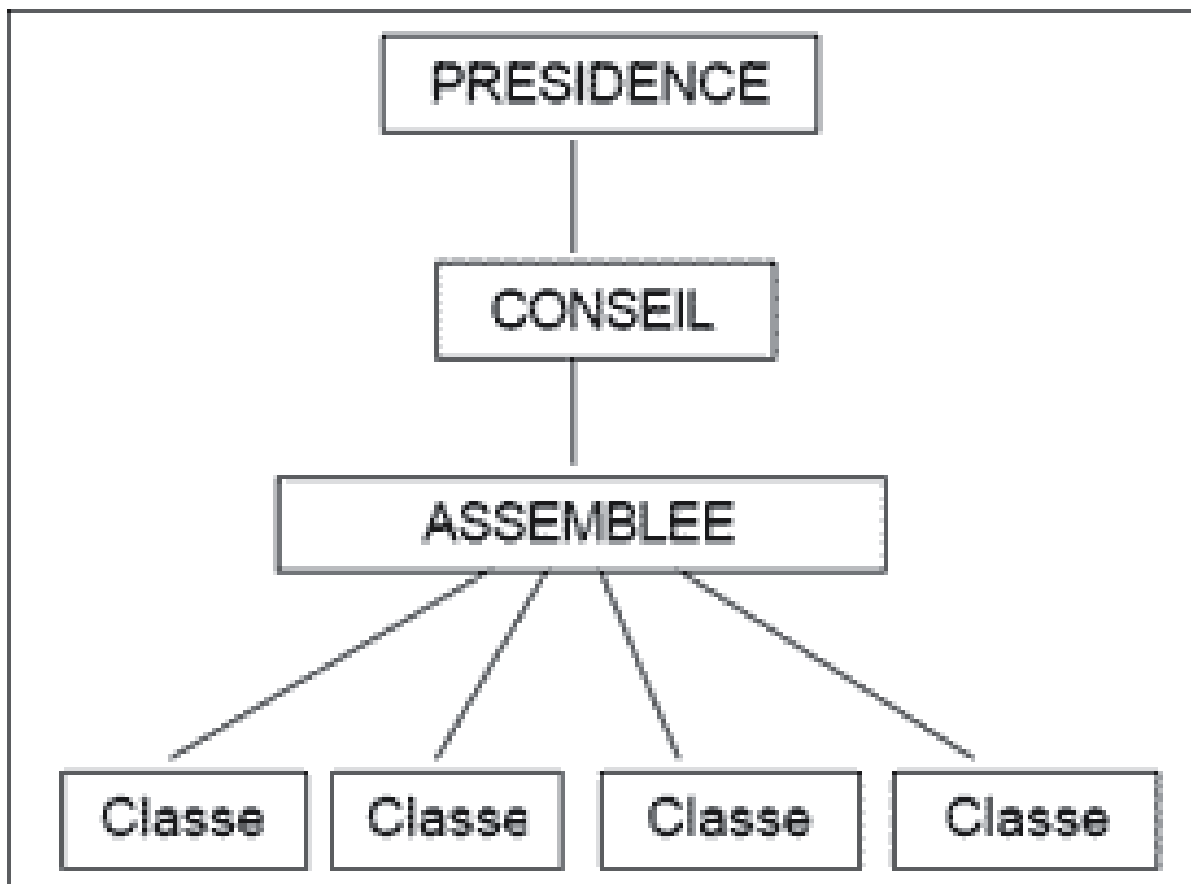
qui se passe dans ce microcosme, n'est jamais facile, même pour ceux qui y vivent. Il n'existe pas de modèle qui pourrait être transmis, clés en main. Cette situation, source d'inquiétude pour ceux qui démarrent, est aussi source féconde car elle nous oblige à une réflexion collective permanente sur les pratiques et laisse le champ ouvert à la créativité institutionnelle.

7. POUR ALLER PLUS LOIN ?

Le lecteur intéressé consultera avec profit les références suivantes sur le Gouvernement Scolaire :

- Le site de « Citoyen de demain » :
<http://www.citoyendedemain.net/temoignages/gouvernement-scolaire>
- Le site d'Aide et Action : http://www.aide-et-action.org/education-paix/e_img/telechargement/imprimer-senegal-projet.pdf
- Le site de la FCSQ : <http://www.fcsq.qc.ca/Dossiers/Elections-Scolaires/pdf/Guide-Valorisation-Democratie-Scolaire.pdf>
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>
- Il pourra aussi, pour des questions plus fondamentales sur la psychologie de l'enfant ou les enjeux de l'éducation, consulter le site www.yapaka.be

- **Annexe 1 : Exemple d'organigramme pour un Gouvernement Scolaire**





Le conseil d'enfants

La démocratie représentative à l'école



Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

Objectifs

- Apprendre aux enfants à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...)
- Valoriser leurs idées.
- Engager les enfants à exercer leur rôle de futur citoyen.
- Impliquer les élèves dans la vie de leur école / gérer avec eux la vie de l'école.
- Permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins/des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié.
- Analyser des propositions et/ou situations.
- Prendre des responsabilités.
- Comprendre le rôle et la fonction d'un délégué.

Impacts

- Les enfants deviennent acteurs d'une démocratie représentative à l'école.
- Renforcement du lien avec l'équipe pédagogique.
- Responsabilisation.
- Apprendre à écouter/argumenter.
- Rendre les enfants capables de restituer les idées d'un groupe (la classe dont ils sont délégués) = se faire avocat d'une cause/parler au nom des autres et non en son nom propre.
- Réalisation de la valeur accordée à leur parole.

Relation avec les apprentissages (socle commun)

Compétences 1, 6 et 7 du socle commun.

Un document réalisé par Marc Totté et Moussa Mbaye, coordonné par Aide et Action.



L'Education change le monde

Avec le soutien d'Inter-mondes, F3E, Asem.



1. LE CONSEIL DES ENFANTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le conseil d'école des enfants est un moment privilégié durant lequel les enfants deviennent acteurs au sein de leur école, en faisant des propositions constructives lors d'un temps qui leur est dédié pour l'aménagement de l'école, les conflits dans la cour de récréation, un projet particulier d'action, etc.

2. POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le conseil des enfants permet de créer un lien entre les enfants et la structure dans laquelle ils évoluent. Il permet aux enfants de faire l'expérience de la vie de groupe et des décisions collectives. Il apprend donc l'écoute et le respect notamment.

3. COMMENT CELA FONCTIONNE ET QUELLES SONT LES ÉTAPES À SUIVRE POUR LE METTRE EN PLACE ?

AVANT DE COMMENCER

1. Expliquer le projet

Il s'agit d'abord d'expliquer le pourquoi du conseil d'enfants et de préparer sa mise en place. Cela passe par des explications sur le rôle du délégué, la gestion d'un groupe, et la place du conseil parmi les autres dispositifs de gouvernance de l'école.

Il est important que toute l'équipe pédagogique soit impliquée dans le projet de façon à ce que les conseils se mettent en place de façon régulière et à ce que les décisions qui y sont prises débouchent sur des actions concrètes

2. Répartir les rôles

Les enfants :

1. Ils réfléchissent, au sein de la classe, à des questions, problèmes... qui vont venir alimenter l'ordre du jour du prochain conseil d'école des enfants.
2. Ils présentent le projet de leur classe, par l'intermédiaire de leurs délégués, et en discutent avec les autres enfants et avec les adultes lors du conseil.
3. ils mettent en place et font respecter les décisions prises lors du conseil

Les délégués doivent savoir:

- ✓ Ecouter les autres : savoir ce qui va ou ce qui ne va pas.
- ✓ Etre discret : ne pas rapporter le problème ou la confiance à tout le monde.
- ✓ Savoir rapporter les informations à la bonne personne.
- ✓ Ne pas abuser de sa fonction (je ne suis pas un chef).
- ✓ bien savoir se comporter en toutes circonstances (savoir rester calme et poli).
- ✓ Savoir prendre la parole devant les autres pour défendre les accusés et exposer les problèmes.

Les enseignants :

1. Ils écoutent les propositions des enfants ;
2. Ils encouragent les délégués les plus jeunes à s'exprimer ;
3. Ils soumettent les décisions prises par le conseil d'enfants au conseil d'école (personnel éducatif) si leur application peut poser problème.
4. Le rôle de président du conseil est généralement tenu par un adulte (généralement le directeur) et un enfant peut se voir confier celui de secrétaire de séance.

Les adultes conservent leur droit de veto, mais il est impératif qu'ils ne l'utilisent que si le conseil d'enfants prend une décision allant à l'encontre du règlement ou pouvant perturber la vie de l'école.

3. Etablir quelques règles au départ

Sur la fréquence des conseils :

- Les conseils peuvent être hebdomadaires, mensuels, à la demande...
- Ils ne doivent être ni trop proches ni trop éloignés, de façon à garder une certaine cohérence et pouvoir suivre les effets des décisions prises au conseil précédent

Sur le lieu :

- De préférence dans une salle de l'établissement
- Il est important que des rituels de fonctionnement soient instaurés (organisation de la salle, répartition des enseignants, délégués, public...), pour que les enfants mesurent l'importance du conseil auquel ils participent.

Sur le rôle des autres élèves et enseignants :

Les enseignants présents au conseil peuvent soit y amener leur classe (qui ne participera pas mais aura un rôle de public), soit les occuper avec du travail en autonomie.

Sur le rôle des parents et autres adultes :

Pour qu'un conseil d'école d'enfant soit réellement efficace il faut que les adultes soient prêts à lui donner de véritables responsabilités et une relative autonomie. Que les décisions prises soient réellement suivies d'effet.

PENDANT LA REALISATION

Le déroulé type

ETAPE	CONTENUS	RESULTATS	POINTS D'ATTENTION
PREPARATION	Dans la semaine précédente le conseil chacune des classes proposent les points de l'ordre du jour de la réunion. Au sein de chaque classe les enfants réfléchissent à des problèmes auxquels ils sont confrontés ou à des projets qu'ils aimeraient réaliser au sein de l'école. Ces réflexions sont soumises au vote de la classe et celles qui sont retenues par la majorité sont proposées à l'ordre du jour du prochain conseil.	Proposition d'Ordre du jour : 1. Point 1 2. Point 2 . . n. Divers	Faire attention au temps
OUVERTURE	Le Président du conseil ouvre la séance, lorsque l'ensemble des délégués s'est installé. Il désigne un secrétaire pour le compte-rendu. Il présente l'ordre du jour. Il donne ensuite la parole aux délégués qui présentent le contenu des points. Des suggestions peuvent être faites au titre des divers. Ensuite l'ordre du jour est validé.	Validation de l'Ordre du jour : 1. Point 1 2. Point 2 . n. Divers	Adultes peuvent user ici du droit de veto
Débats	Le président ouvre le débat, en distribuant la parole aux délégués enfants et aux adultes. Les propositions de prise en charge sont faites et discutées. Lorsque le débat est clos, la proposition est soumise au vote des enfants, qui ont un pouvoir législatif. Un compte-rendu du conseil est rédigé par le secrétaire du conseil.	Définition des responsabilités par classes : 1. Classe A – Cour de récré 2. Classe B – Règlement intérieur 3. Classe C – Fête de l'école 4. Classe D – Relation / personnel ... etc...	
MISE EN PLACE	De retour en classe les délégués présentent les décisions au reste de la classe (par lecture du compte-rendu pour chaque classe ait bien la même information). Si la classe s'est vu confier un projet, elle doit : - élaborer un plan - le réaliser et - préparer un compte-rendu pour le conseil suivant.	Plan (organisation des tâches) Compte-rendu des activités menées entre deux conseils	

APRES LA REALISATION : l'évaluation

Une évaluation sera produite et discutée sur les acquis et les difficultés rencontrées par chacune des classes. C'est une phase importante et qui doit montrer aux enfants que leur action ne reste pas sans effets.

L'évaluation sera plus ou moins poussée selon les dispositifs et les disponibilités. Elle pourra se faire par le même cheminement « remontant » des classes vers le conseil, à travers les délégués.

Les questions devront rester très simples :

- A-t-on pu faire ce qu'on avait prévu ? Pourquoi ?
- Quelles difficultés rencontrées dans le travail ?
- Quelles suggestions pour améliorer pour la prochaine fois ?

4. QUELS APPRENTISSAGES Y SONT ASSOCIÉS ?

Comme on s'en doute les apprentissages sont nombreux. Ils relèvent de deux dimensions : la maîtrise de la langue française et les capacités et aptitudes à vivre en société :

4.1. MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE, S'EXPRIMER À L'ORAL :

- ✓ prendre la parole en public
- ✓ prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui,
- ✓ point de vue
- ✓ reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers
- ✓ adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché)

4.2. COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES, VIVRE EN SOCIÉTÉ :

- ✓ communiquer et travailler en équipe, ce qui suppose savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe

- ✓ respecter les autres
- ✓ avoir conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité.

5. QUELS SONT LES DÉMARCHES/OUTILS QUI PEUVENT AIDER À SA MISE EN PLACE ?

Les outils de base de l'organisation et de l'animation d'une réunion ainsi que ceux relatifs à la gestion de groupe, à l'organisation d'activités, à la gestion de projets peuvent aider mais ne sont pas indispensables et peuvent au contraire alourdir le processus.

Il importe au contraire d'en faire une vraie opportunité d'apprentissage (par soi-même) plutôt que de formation.

6. TÉMOIGNAGES

« J'ai mis en place un conseil avec des fréquences différentes. Un par semaine convenait bien. Actuellement, nous fonctionnons avec un conseil toutes les 4 à 5 semaines, ça me paraît très insuffisant. En tout état de cause, il faut qu'il soit régulier à mon avis au moins toutes les 2 semaines »
(P. Carpentier
<http://idem6080.lautre.net/spip.php?article495>)

« Je sers de secrétaire (c'est difficile pour les cycle 2). La présidence est tournante. »
(P. Carpentier
<http://idem6080.lautre.net/spip.php?article495>)

« Ces conseils mettent en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation, d'échange et de prise de décisions. Enfin, le conseil d'enfants permet de faire évoluer le regard des enseignants sur les enfants. »
(Stephane Vallais enseignant (citoyendedemain.net))

7. QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE ET QUELS RISQUES PRÉVOIR ?

Les quelques recommandations qui suivent proviennent de témoignages d'enseignants¹. Ils ne demandent qu'à être complétés.

- ! Le pratiquer déjà dans sa classe, ça aide vraiment.
- ! L'adhésion VRAIE des collègues. S'ils ne sont que passifs (parce que ça me fait plaisir ou que ça fait plaisir à la direction, parce qu'ils sont bien gentils etc...) ça risque de marcher plutôt caha que cahin. D'où un gros travail d'explication auprès d'eux.
- ! Que dans les classes il existe des conseils de coopérative, relais du conseil d'enfants. Or si les maîtres ne travaillent pas en pédagogie coopérative, ils détournent très vite l'institution à leur profit et les enfants s'en rendent très bien compte, ce qui ne va pas dans le sens de ce que nous essayons de bâtir avec eux.
- ! Dans certains contextes pléthoriques, il peut y avoir un risque de 'décharge' de tout ce qui est difficile à assumer pour un enseignant (surveillance cour de récréation, surveillance toilettes,...) sur les enfants. Il convient ici d'être bien vigilant à ce que le sens de l'exercice – recherche d'autonomie, responsabilisation, capacité à se penser comme acteur et non pas comme victime ou consommateur – soit réellement préservé.

Certains enseignants peuvent craindre une diminution de leur autorité. Il importe de les rassurer et de leur apporter certains outils et le bagage suffisant pour se sentir à l'aise dans l'accompagnement d'un tel processus.

¹ Notamment : <http://idem6080.lautre.net/spip.php?article495>

8. POUR ALLER PLUS LOIN ?

- Citoyen de demain : <http://www.citoyendedemain.net/temoignages/conseil-decole-denfans>
- Cette page présente les réflexions d'un enseignant sur le conseil d'école des enfants.
<http://idem6080.lautre.net/spip.php?article495>
- PDF édité par le site « Le directeur d'école à Paris ». Ce document parle de la participation des classes de maternelle aux conseils d'école des enfants.
http://directeurs.scola.ac-paris.fr/documents/57_ecolematernelle.pdf
- Le site du GFEN : <http://www.gfen.asso.fr/fr/accueil>